

Autodiagnostic des pratiques agroécologiques en milieu paysan

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE



Table des matières

Avant-propos	3
Genèse du guide	3
Description de l'outil « autodiagnostic des pratiques agroécologiques en milieu paysan »	5
Contexte d'utilisation et limites de l'outil	7
1 Préparation de l'atelier	8
Le public de l'atelier	8
Le rôle des animateurs-trices	9
2 Présentation de l'atelier	10
Présentation des participants	10
Présentation de l'atelier	11
3 Présentation de l'agroécologie	12
Présentation des principes et des dimensions	15
Conclusion	16
4 Présentation du diagnostic des pratiques agroécologiques	17
Explication en plénière	18
Travail en sous-groupe	20
5 Autodiagnostic : dimension environnementale	23
PRINCIPE 1 Conditions du sol favorables à la croissance des plantes	24
PRINCIPE 2 Gestion efficiente des ressources (eau, énergie) dans les systèmes agricoles	26
PRINCIPE 3 Optimisation des synergies à l'intérieur du système agricole et alimentaire	28
PRINCIPE 4 Optimisation de la biodiversité dans le temps et l'espace	30
6 Autodiagnostic : dimension socio-économique	32
Jeu de la fourche à la fourchette	33
PRINCIPE 5 Conditions de travail décent et durabilité sociale des systèmes agricoles et alimentaires	35
PRINCIPE 6 Durabilité économique des systèmes	37
PRINCIPE 7 Accès aux marchés	39
PRINCIPE 8 Développement du monde rural et réseaux de distribution courts et équitables	41
PRINCIPE 9 Diversification des revenus, résilience face aux crises	45
PRINCIPE 10 Alimentation saine et ancrée dans la culture locale	47
7 Autodiagnostic : dimension politique-organisationnelle	49
PRINCIPE 11 Politiques publiques et investissements publics en faveur de l'agroécologie	50
PRINCIPE 12 Contrôle des ressources par les principaux acteurs des systèmes agricoles	52
PRINCIPE 13 Accès à la connaissance et participation aux dispositifs de recherche participative	55
8 Mise en commun et priorisation	57
Annexe	61
Glossaire	61
Bibliographie	68

Auteurs Daniela Arango, Dominique Morel et Marc Mees.

Relecture Géraldine Higel

Éditeur responsable Olivier Hauglustaine, 4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)

Coordination Marc Mees | mme@sosfaim.org | **T** 32-(0)2-548.06.70 | **F** 32-(0)2-514.47.77
info.be@sosfaim.org | **www.sosfaim.be**

Graphisme www.marmelade.be | Imprimé sur du papier recyclé

Réalisé avec le soutien de la Direction générale de la Coopération internationale de Belgique.



Belgique

partenaire du développement

Avant-propos

Genèse du guide

Depuis 2016, SOS Faim, à l'image de nombreuses organisations travaillant sur les questions d'agriculture, d'alimentation et de développement, a commencé à se pencher sur la question de l'agroécologie. Devenu en quelques années indispensable à toute réflexion sur les modèles agricoles et alimentaires qui traversent nos sociétés, ce concept avait de quoi séduire une organisation comme la nôtre qui revendique son engagement depuis des décennies pour les agricultures familiales durables.

Nous étions cependant étrangement prudents sur cette question qui avait pourtant l'air de préoccuper déjà beaucoup d'experts internationaux : à l'image du GIEC¹, certains commençaient à se rassembler dans l'objectif de produire de la connaissance susceptible de faire changer les discours autour de la question de la capacité de la terre à nourrir ses habitants.

Prudents, car conscients, sans doute, des années lumières à franchir avant de pouvoir mettre en application tous les principes de l'agroécologie dans un monde dominé par des logiques de systèmes économiques capitalistes et d'accords commerciaux internationaux qui donnent le la.

Prudents, aussi, car tous nos partenaires⁽²⁾ ne semblaient pas encore suffisamment engagés autour de l'agroécologie.

Prudents, enfin, car si, dans les faits, il est facile d'être « pour » l'agroécologie, dans la pratique, il est bien difficile de ne pas se trouver en tension entre plusieurs principes difficiles à combiner : faut-il encourager les pratiques de Zai au Burkina Faso qui permettent de récupérer des terres arides et compactes au risque d'augmenter la pénibilité du travail déjà si forte dans ces agricultures encore manuelles ? Comment, d'un côté, résoudre les besoins immédiats des éleveurs en Afrique subsaharienne en matière de fourrage s'ils veulent intensifier leur production et augmenter leur revenu et, de l'autre, ne pas encourager l'utilisation d'aliments importés ou le recours au pompage qui, à moyen terme, épuise les nappes phréatiques et laissera la prochaine génération avec le choix de migrer ou de creuser toujours plus profond ?

Nous étions également prudents avec nos partenaires² pour ne pas tomber dans un néocolonialisme dicté par les urgences environnementales tout en étant pourtant déjà très engagés en Belgique : avec le festival Alimenterre³ d'abord, qui, dès 2008, dénonçait les désordres mondiaux de l'alimentation et les conséquences catastrophiques sur les agriculteurs un peu

1 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

2 Les partenaires de SOS Faim sont avant tout des organisations paysannes, de premier ou second niveau, des institutions de finance rurale et des ONG locales.

3 Festival de films documentaires organisé en Belgique francophone par SOS Faim depuis 2008.

partout dans le monde ; avec les campagnes de plaidoyer comme celle contre les poulets importés par le Cameroun en 2010 ou plus récemment celle du lait en poudre, qui s'élèvent chaque fois contre les aberrations environnementales provoquées par les règles de la concurrence internationale et des accords de commerce entre états ou régions ; avec la promotion d'une consommation engagée et responsable pour les produits issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique auprès de nos publics divers.

Il ne nous manquait qu'un petit pas à franchir et c'est en 2017 que nous avons finalement entamé le virage : un virage pris tout en douceur mais résolument marquant.

Tout en douceur car il a fallu repartir du début : si tout le monde parle d'agroécologie, chacun a sa propre définition et y met ses propres accents. Plus « paysan » comme la Via Campesina ou le Roppa⁴, plus « vert » pour certaines ONG ou syndicats agricoles, plus féministe ou plus politique pour d'autres. SOS Faim a donc fait un premier travail qui a consisté à repartir d'une liste de principes, choisis dans les domaines social, environnemental et politique. Treize principes ont ainsi été retenus, explicités de façon la plus scientifique possible puis traduits dans un langage plus accessible.

Résolument marquant car cette réflexion, qui a mobilisé l'ensemble des parties prenantes de SOS Faim a permis de poser les bases théoriques de son approche de l'agroécologie et d'avancer en termes méthodologiques en partant des expériences européennes pour pouvoir aborder, avec nos partenaires du Sud, ce concept large et multiforme. L'expérience en Europe montre en effet que les producteurs sont intéressés de comprendre leurs pratiques et celles des autres en acceptant qu'elles sont le résultat d'une hiérarchisation entre différents principes et d'un compromis vers un « idéal agroécologique ». Beaucoup privilégient aujourd'hui certains aspects de la dimension environnementale de la production mais négligent la commercialisation ou bien acceptent des compromis sur les conditions de travail.

C'est ainsi qu'a émergé l'idée de proposer un outil méthodologique sous forme d'une grille d'autodiagnostic des pratiques agroécologiques pour permettre à nos partenaires intéressés de diagnostiquer leur situation face aux différents principes qui définissent l'agroécologie, de les mettre en débat pour potentiellement poser les bases d'une transition agroécologique réfléchie.

4 Via Campesina est un mouvement paysan international regroupant plus de 180 organisations dans 80 pays différents. Le mouvement défend l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire comme moyen pour promouvoir la justice sociale et la dignité. Le Roppa est le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs d'Afrique de l'Ouest

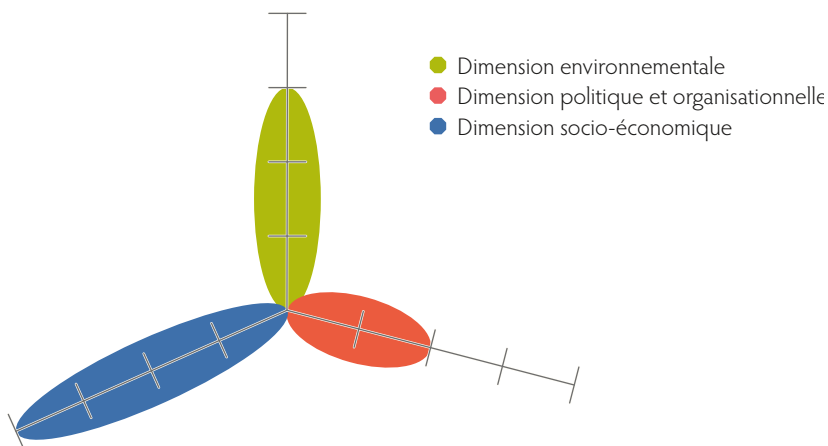
Description de l'outil « autodiagnostic des pratiques agroécologiques en milieu paysan »

L'outil « autodiagnostic de pratiques agroécologiques en milieu paysan » est basé sur une grille d'analyse, construite autour des 13 principes retenus et classés dans les trois dimensions ci-dessous :

LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE	LA DIMENSION SOCIO-ÉCONOMIQUE	LA DIMENSION POLITIQUE ET ORGANISATIONNELLE
1 Conditions du sol optimales	5 Conditions de travail décent et durabilité sociale	11 Politiques et investissements publics en faveur de l'agroécologie
2 Gestion efficiente des ressources eau et énergie	6 Durabilité économique des systèmes	12 Contrôle des ressources clés par les acteurs
3 Optimisation des synergies	7 Accès aux marchés	13 Accès à la connaissance et recherche participative
4 Biodiversité	8 Développement du monde rural et réseaux de distribution courts et équitable	
	9 Diversification des revenus, résilience face aux crises	
	10 Alimentation saine	

Pour chaque principe, ce guide permet d'identifier des pratiques réalisées par les agriculteurs·trices et propose une échelle à 4 niveaux afin de parvenir à leur appréciation. Ces niveaux décrivent une situation sur une échelle de 1 à 4, allant de médiocre (niveau 1) à très satisfaisante (niveau 4). Les 36 éléments associés aux 13 principes permettent ainsi de mieux les cerner et d'être le plus précis possible dans le diagnostic et la notation des échelles.

DIMENSIONS DE L'AGROÉCOLOGIE



Les perceptions des populations sont la source principale des données utilisées pour renseigner la grille et apprécier le niveau de mise en œuvre des pratiques. Le diagnostic est participatif et réalisé par petits groupes de 6 à 10 personnes, en prenant soin de différencier des groupes d'hommes et de femmes.

Cet autodiagnostic se réalise dans le cadre d'un atelier de 2,5 jours et réunit un groupe de 21 à 30 personnes, membres d'une organisation paysanne (OP) ou représentatives d'une population sur un territoire donné. Durant cet atelier sont prévues trois étapes :

- Une étape de **présentation de l'agroécologie** dans ses trois dimensions **environnementale, socio-économique et politico-organisationnelle**. Chaque dimension est illustrée par les principes retenus par SOS Faim avec quelques exemples de mise en pratique adaptés au contexte local.
- Une étape de **diagnostic** qui se réalise en petits groupes à partir d'une échelle de mesure pour chacun des principes retenus : c'est la partie centrale de l'atelier.
- Une étape d'**analyse des résultats et de définition des priorités** pour l'organisation.

Ces étapes sont décrites en détail dans le présent guide et permettent de guider pas à pas les animateurs pour la réalisation de l'autodiagnostic.

Contexte d'utilisation et limites de l'outil

L'outil a été déployé dans des pays où intervient SOS Faim : au Burkina Faso avec APIL⁵, au Sénégal avec la FONGS⁶ et au Pérou avec la CAAP⁷. Dans les trois cas, l'animation a été réalisée par une équipe mixte composée de SOS Faim et du partenaire impliqué avec un groupe de personnes issues d'une OP⁸. Ces partenaires, ONG d'appui ou OP de second niveau possédaient à la fois une bonne maîtrise des aspects pédagogiques et un intérêt pour développer ou approfondir leur compréhension de l'agroécologie.

Il ressort de ces expériences que l'outil **est un instrument puissant de dialogue au sein d'une OP** et permet **une approche globale des différentes dimensions de l'agroécologie**, trop souvent considérée uniquement dans sa composante environnementale. C'est donc d'abord un **outil d'animation et de renforcement des capacités** d'un groupe autour du concept d'agroécologie et qui nourrit la réflexion vers la transition agroécologique. S'il fait l'objet d'un suivi et est inséré dans un travail d'accompagnement, il offre la possibilité pour les partenaires de **prendre position de façon stratégique sur une trajectoire évolutive** en tant qu'OP ou ONG de développement : en connaissant le niveau où les producteurs-trices se situent pour chacun des principes, on peut déterminer les priorités et les actions concrètes à mener pour avancer sur le chemin de la transition agroécologique. En ce sens, l'autodiagnostic peut être vu comme une **situation de base** et pourrait être mené à nouveau après quelques années pour comparer la perception des membres.

À l'inverse, l'outil, basé sur les perceptions et la connaissance des participants n'est donc **pas un diagnostic scientifique des pratiques agroécologiques** et ne peut pas servir pour une comparaison entre différents groupes. Il peut, par contre, être complété utilement par une série de mesures et de données obtenues au cours d'entretiens ou dans le cadre d'études plus poussées.

Initialement pensé pour des membres d'OP, l'outil peut être utilisé avec un public plus large, regroupant des personnes actives au niveau d'un territoire sur les questions agricole et alimentaire : services techniques, responsables de collectivités territoriales, associations de jeunes ruraux, consommateurs, etc... Il ne nécessite pas forcément un public très lettré et peut donc être réalisé en zone très isolée.

Ce guide présente la méthodologie de l'atelier afin d'aider une équipe d'animation dans le travail d'autodiagnostic. Il n'est pas rigide et laisse une marge de liberté aux animateurs en fonction du contexte, notamment dans l'illustration des principes et dans l'importance à donner à l'un plus qu'à l'autre. En tant que concepteurs du guide, nous restons intéressés par le retour de ses futurs utilisateurs. N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos suggestions et les résultats de vos expériences. Très bonne lecture !

Dominique MOREL et Marc MEES

5 Action pour la Promotion des Initiatives Locales

6 Fédération des ONG du Sénégal

7 Centrale agro-andine du Pérou

8 Union de Boussouma au Burkina, Entente de Diouloulou au Sénégal et Coopain-Cabana et Agrovos au Pérou.

1

Préparation de l'atelier

Le public de l'atelier

Cet atelier est destiné aux organisations paysannes (OP) (coopératives ou associations) ou à des ONG partenaires qui travaillent directement avec des groupes/associations de producteurs-trices.

La composition du groupe devra être adaptée aux situations spécifiques des organisations partenaires mais s'adresse en priorité à des membres des organisations, élu-e-s et non élu-e-s ainsi qu'à leurs équipes techniques (technicien-nés/animateurs-trices). Quelques personnes ressources extérieures peuvent également être conviées: elles doivent avoir une bonne connaissance de la zone, des systèmes agraires locaux et/ou des dynamiques socioéconomiques rurales dans leur ensemble.

Au total, le groupe doit être compris entre 21 et 30 personnes.

Idéalement, nous avons besoin d'un groupe équilibré avec les caractéristiques suivantes :

- Producteurs-trices membres (12-15 personnes);
- Élu-e-s des producteurs-trices (3-5 personnes);
- Employé-e s/technicien-ne-s de l'OP (si ONG: employés de l'ONG) (3-5 personnes);
- Personnes ressources (technicien-ne ministère, personnes actives dans le développement rural, élu-e/technicien-ne d'une commune impliquée, chercheur-euse impliqué-e localement sur les questions agraires, entrepreneur-euse agroalimentaire...) (3-5 personnes).

Idéalement, les femmes représentent la moitié des participants. Dans certains contextes, ce ratio peut descendre jusqu'à 30 %.

Un équilibre doit être recherché dans l'âge: idéalement, la moitié des participants (H/F) a moins de 40 ans.

Le rôle des animateurs-trices

L'atelier a besoin de **trois animateurs-trices** (dont au moins une femme).

Ces animateurs-trices doivent **comprendre les principes de l'agroécologie** de façon générale ainsi que l'objectif et les résultats attendus de cet atelier pour pouvoir les expliquer aux participants. Pour ce faire, ils doivent avoir parcouru le guide et validé les échelles de notation proposées pour chaque principe et élément. Ils doivent également avoir validé les pratiques proposées en exemple de « bonnes pratiques » dans la présentation de chacune des dimensions, certaines pratiques étant adaptées dans certains contextes mais sans raison d'être ou pertinence dans un autre.

Durant les travaux de groupe, ils doivent **motiver la réflexion et la participation individuelle** afin que chacun puisse s'exprimer et que personne n'oriente ou n'influence trop les autres dans les discussions. Ils doivent également encourager la participation de tous.

Au moment des notations, les animateurs-trices doivent **écouter avec attention les participant·e·s** et vérifier que les notes données pour chaque principe correspondent bien aux opinions des participant·e·s.

Si, pendant le vote, il existe des données « atypiques » par rapport au reste du groupe, il est important que l'animateur essaie de comprendre pourquoi. Idéalement, l'animateur inscrit les notations des participants soit directement dans le tableau Excel qui permettra de présenter les conclusions au moment de la mise en commun, soit sur une feuille à part qui sera ensuite introduite dans le tableau récapitulatif des travaux des différents sous-groupes.

Les animateurs sont **responsables du temps** et en charge d'assurer que les règles du jeu soient respectées.

2

Présentation de l'atelier

 PARTICIPANTS	> L'ensemble du groupe (21-30 personnes)
 TEMPS	> 45 mn
 OBJECTIFS DE CETTE PARTIE	> Présentation des participants > Présentation de l'atelier et de la logistique
 RESSOURCES HUMAINES ET INFRASTRUCTURE	> L'équipe d'animation (3 animateurs)
 MATÉRIEL NÉCESSAIRE	> Une salle pour accueillir le groupe > Un projecteur ou une affiche avec les conclusions de la matinée > Des marqueurs, des feuilles et des stylos

**ACTIVITÉ**

Présentation des participants

- OPTION 1** > Chaque participant dit son prénom, son rôle (producteur, leader, technicien) et s'il fait de l'agroécologie.
- OPTION 2** > Par deux, les participants se présentent entre eux en disant leur prénom, leur rôle et s'ils font de l'agroécologie. Puis, chacun présente l'autre au groupe.
- OPTION 3** > En fonction du contexte, une autre forme plus adaptée pour la présentation.

Présentation de l'atelier

Un animateur présente successivement :

► Les objectifs de l'atelier :

- Prendre une « photo » de l'OP et de sa zone en matière d'agroécologie
- Mettre en discussion les résultats du diagnostic (points forts, points faibles)
- Identifier quelques chantiers prioritaires à mettre en œuvre par l'organisation

► Les conditions de réussite de l'atelier :

- Bien préparer (choix des participants et des animateurs)
- Jouer le jeu
- S'impliquer et participer

► Les étapes de l'atelier :

- Définition générale de l'agroécologie (en séance plénière)
- Diagnostic (en sous-groupes) de la dimension environnementale
- Diagnostic (en sous-groupes) de la dimension socio-économique
- Diagnostic (en sous-groupes) de la dimension politico-organisationnelle
- Mise en commun du diagnostic et priorisation (en séance plénière)

► Les horaires de travail et la logistique (logement, nourriture, ...)

► Le programme :

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3 (1/2 J)
► Bienvenue ► L'agroécologie : principes de base ► Réflexion en sous-groupes : dimension 1	► Réflexion en sous-groupes : dimensions 2 et 3	► Mise en commun ► Priorisation

3

Présentation de l'agroécologie

 PARTICIPANTS	> L'ensemble du groupe (21-30 personnes)
 TEMPS	> 1h30 à 2h
 OBJECTIF DE CETTE PARTIE	> Définir le concept d'agroécologie et identifier, avec le groupe, les différentes dimensions et les éléments qui constituent l'agroécologie (dimension sociale, environnementale et politique)
 RESSOURCES HUMAINES ET INFRASTRUCTURE	> 1 animateur > Une salle pour accueillir le groupe
 MATÉRIEL NÉCESSAIRE	> Un projecteur / Des affiches avec l'information > Des marqueurs > Des feuilles et des stylos

 ACTIVITÉ

Jeu du VRAI/FAUX

L'animateur-trice fait successivement des propositions d'affirmations et demande aux participants si elles sont **VRAIES** ou **FAUSSES** : ce jeu peut être réalisé de manière individuelle (question émise au groupe) ou par équipes (par exemple 3 ou 4 équipes qui ont quelques minutes chaque fois pour discuter et se mettre d'accord).

Les affirmations suivantes peuvent être adaptées en fonction du contexte :

➤ L'agroécologie (AE), c'est comme l'agriculture biologique. L'AE est plus large et inclut la plupart des pratiques certifiées bio. C'est plus un idéal vers lequel on tend qu'une situation figée dans laquelle on est ou on n'est pas.	FAUX
➤ L'AE, c'est utiliser des semences améliorées. Mais l'AE n'exclut pas les semences améliorées.	FAUX
➤ L'AE, c'est demander aux services techniques d'avoir un accès plus facile à des engrais bon marché. C'est demander aux services techniques de faciliter l'accès aux engrais organiques, éventuellement en association avec ceux chimiques si le contexte l'oblige.	FAUX
➤ L'AE, c'est la mise en place d'un plan de reboisement communal discuté par les acteurs. Car un plan de reboisement suggère l'introduction d'arbres qui sont à priori essentiels dans les systèmes agroécologiques. La discussion permet une appropriation par les acteurs concernés.	VRAI
➤ L'AE, c'est se spécialiser dans une ou deux cultures ou activités d'élevage dans l'objectif de produire beaucoup et d'être rentable. Car ce modèle amène à une spécialisation avec souvent des impacts négatifs en termes de biodiversité et de résistance aux maladies. On peut cependant se spécialiser intelligemment en AE.	FAUX
➤ L'AE, c'est transformer ses produits localement. Ainsi, la valeur ajoutée créée par la transformation bénéficie directement à la population locale.	VRAI
➤ L'AE, c'est favoriser les cultures d'exportation. Car les cultures d'exportation sont souvent à l'origine de pollution/réchauffement climatique mais aussi source de monoculture. Cependant, il est possible de combiner AE et certaines cultures d'exportation grâce, par exemple, aux labellisations Fairtrade et Agriculture biologique.	FAUX

► L'AE, c'est décider ensemble, au sein de l'organisation, quel(s) type(s) d'intrants agricoles on veut utiliser dans la région. C'est à privilégier car le type d'intrants que l'on utilise et la façon dont on les utilise a un impact sur le voisin et/ou sur ce que produit l'organisation (si elle commercialise en groupe).	VRAI
► L'AE, c'est protéger les sols de l'érosion. Car l'érosion est un facteur critique de gestion du sol et de la fertilité.	VRAI
► L'AE, c'est acheter du maïs bon marché et le revendre quand les prix montent. Car toute la marge va alors chez le commerçant et ça ne permet pas aux paysan-ne-s de bien vivre de leur travail. Sauf si c'est l'organisation (et non le commerçant) qui s'en charge.	FAUX
► L'AE, c'est être présent sur les marchés et connaître ses clients. Car on peut alors les sensibiliser sur l'importance de la qualité des produits pour la santé, les méthodes de production et la vie des paysans.	VRAI
► L'AE, c'est encourager la production de différentes cultures dans une région. Car la polyculture favorise la biodiversité et diminue la dépendance aux risques climatiques et économiques.	VRAI
► L'AE, c'est chercher des débouchés dans les chaînes de grande distribution. Car on s'éloigne du consommateur et on n'est pas maître du prix qui sera tiré à la baisse. Mais en même temps, combiné avec d'autres stratégies de distribution, cela peut avoir un sens.	FAUX

L'animateur conclut sur les différents niveaux d'observation de l'agroécologie :

- de la production à la commercialisation,
- du champ au paysage,
- de la pratique à la politique.
- L'animateur note les questions de débat pour pouvoir illustrer ses propos par la suite lors de la présentation des principes.

Présentation des principes et des dimensions

L'animateur présente les principes suivants en s'aidant si besoin de la grille de principes, en rappelant la raison d'être du principe et en l'illustrant par une ou deux pratiques.

L'idée n'est pas de rentrer dans les détails (les principes seront repris en plénière pour chaque dimension avant chaque travail en sous groupe) mais de donner les mots clés et de s'assurer que les participants comprennent de quoi il s'agit.

LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE	LA DIMENSION SOCIO-ÉCONOMIQUE	LA DIMENSION POLITIQUE ET ORGANISATIONNELLE
1 Conditions du sol optimales 2 Gestion efficiente des ressources eau et énergie 3 Optimisation des synergies 4 Biodiversité	5 Conditions de travail décent et durabilité sociale 6 Durabilité économique des systèmes 7 Accès aux marchés 8 Développement du monde rural et réseaux de distribution courts et équitables 9 Diversification des revenus, résilience face aux crises 10 Alimentation saine	11 Politiques et investissements publics en faveur de l'agroécologie 12 Contrôle des ressources clés par les acteurs 13 Accès à la connaissance et recherche participative

Conclusion

Finalement, les informations à retenir à la fin de cette introduction sont :

- L'AE englobe toute la chaîne de valeur d'un produit et concerne tous ses acteurs.
- L'agriculture organique/biologique fait partie de l'AE mais ce n'est pas toute l'AE.
- L'AE est applicable partout mais se pratique différemment en fonction des contextes.
- L'AE est une façon de concevoir les modes de production et de consommation.
- L'AE se regarde dans les parcelles, les territoires, les organisations et les institutions.
- L'AE a plusieurs objectifs :
 - La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.
 - La diminution des effets négatifs : pollution des eaux, mauvaise alimentation, production de gaz à effet de serre.
 - La génération de revenus sûrs et locaux.
 - L'augmentation de la résilience des paysans.
 - La valorisation de l'humain et des dynamiques sociales.

4

Présentation du diagnostic des pratiques agroécologiques

 PARTICIPANTS	> 3 sous-groupes de 7-10 personnes
 TEMPS	> 1,5 jour maximum
 OBJECTIF DE CETTE PARTIE	> Définir une cotation pour chaque élément de chaque principe. On peut demander à chacun une estimation de 1 à 4, comme le prévoit le guide, ou demander aux participants de se situer dans l'espace, entre 0 et 100% de pratiques agroécologiques.
 RESSOURCES HUMAINES ET INFRASTRUCTURE	> 3 animateurs > 3 salles ou 3 espaces différents
 MATÉRIEL NÉCESSAIRE	> 3 feuilles qui expliquent un principe, ses éléments et le système de notation > 3 jeux de cartes avec les principes > 3 jeux de 8 cartes de notation individuelle > 6 règles du jeu > Un panneau et des marqueurs > 3 feuilles par principe qui reprennent les notations individuelles à remplir par l'animateur



Explication en plénière

L'animateur explique le fonctionnement :

- Au début du diagnostic de chaque dimension, on va revoir ensemble les principes qui le composent à l'aide d'un document qui donne les définitions et illustre les principes avec des photos adaptées au contexte.
- On s'organise en sous-groupes : la composition de chaque sous-groupe doit permettre que tous les participants s'expriment de la façon la plus libre et la plus confortable possible. Il y aura un sous-groupe de femmes.
- Dans chaque sous-groupe, on va travailler tous les principes. Ça va nous prendre entre 1 et 1,5 jour de travail.
- On explique le principe et ses éléments. On évalue leur pertinence (certains éléments ne sont PAS adaptés au contexte et/ou ne font pas de sens).
- Pour chaque élément, on définit ce que ça veut dire en termes de pratiques adaptées au contexte. Les participants peuvent ensuite expliquer ce qu'ils font et comparer avec ce qu'ils pourraient faire. Cela évite le défaut d'un autodiagnostic ciblé uniquement sur ce qu'on connaît.
- On note les pratiques qui sont réalisées/observées par les participants, en précisant où elles s'appliquent (sur une culture particulière, dans une zone spécifique). Il faut privilégier les pratiques représentatives de la zone et/ou du groupement.
- Quand on est prêt, chacun note l'élément selon les niveaux (de 1 à 4) ou se situe dans l'espace entre 0% et 100%.

EXEMPLE sur le principe « Conditions du sol optimales »

Un participant explique qu'il fait du compost mais sans préciser qu'il n'en fait que pour les parcelles de case ou le jardin maraîcher et que pour l'ensemble de la ferme, il n'y a que du parcage d'animaux. Il peut se noter avec un 3. Mais si, avant, on a expliqué qu'on regarde les pratiques sur l'ensemble de la ferme et qu'on peut faire des amendements sur base d'analyse du sol, mettre des haies ou des couloirs de légumineuses, faire des rotations avec légumineuses, combiner des engrais organiques, il va revoir éventuellement sa note à 1 ou 2.

Puis les règles du jeu :

- Il n'y a pas de question stupide !
- 1 participant = 1 voix de la même valeur que les autres.
- On respecte les points de vue des autres participants même si on n'est pas d'accord.
- On ne change pas de sous-groupe pendant l'atelier.
- On respecte le temps pour parler. 10 minutes maximum par point de discussion!
- À la fin, tout le monde note, pas d'abstention ! (les votes sont anonymes)
- On vote tous en même temps. Chacun doit voter selon son propre avis, on ne vote pas en copiant le voisin !

Travail en sous-groupe

Pour chaque dimension (environnementale, socio-économique, politique-organisationnelle), les différents principes sont présentés.

Pour chaque principe, le premier tableau reprend les informations suivantes :

La dimension



ENVIRONNEMENTALE



SOCIO-ÉCONOMIQUE



POLITIQUE & ORGANISATIONNELLE

Le principe

La définition du principe



PRINCIPE 1

Conditions du sol favorables à la croissance des plantes

DÉFINITION ► Il s'agit d'encourager toute pratique visant à enrichir le sol en matière organique (MO) et éléments nutritifs, à favoriser la vie dans le sol, à protéger le sol contre les érosions, pour avoir un sol qui se prête au mieux à la production agricole en fonction des conditions initiales (nature des sols et climat notamment).

ÉLÉMENTS	EXEMPLES DE PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES
CONNAISSANCE	- Analyses de laboratoire (nutriments) - Observation de la végétation spontanée - Échelle de Munsell (couleur) - Structure - Texture/granulométrie - Microbiologie
FERTILISATION	- Fumure organique de fond et de couverture - Compost solide et liquide/Lombricompost - Utilisation de microorganismes (MMOs)/digestat - Systèmes de culture sur Couverture Végétale (SCV): plantes de couverture, paillage - Jachères améliorées - Amendement (calcaires, bruyère, sable, marne...) pour améliorer la salinité, restaurer les

Les éléments

Des exemples de pratiques pour que l'animateur puisse débloquer une réflexion si les participants ne savent pas à quoi le principe fait référence

- **La dimension** : environnementale, socio-économique ou politique-organisationnelle.
- **Le principe** : il y a 13 principes (Voir « Présentation du concept d'agroécologie »).
- **La définition du principe**.
- **Les éléments du principe** : il peut y en avoir un ou plusieurs : ce sont les différents aspects qui permettent d'appréhender le principe et de définir des pratiques. Ainsi, pour un sol optimal, on va examiner les pratiques liées à la connaissance du-de la paysan-ne de son sol, à la fertilisation, au travail du sol et à l'érosion.
- **Quelques pratiques** considérées comme agroécologiques. Montrer ces pratiques dans le guide permet de donner aux animateurs quelques outils pour pouvoir débloquer ou enrichir une réflexion. Idéalement, ce sont les participants qui décrivent les pratiques qu'ils mettent en œuvre dans leurs exploitations, sans intervention de l'animateur-trice.

Le deuxième tableau présente quatre niveaux pour chaque élément. C'est l'objectif de l'atelier : chaque participant doit se positionner sur un niveau. Le tableau est à destination de l'animateur et ne doit pas forcément être montré aux participants.

Pour certains principes ou éléments, il y a une information concernant le niveau d'observation : la parcelle individuelle ou l'ensemble du paysage, l'exploitation familiale ou l'OP en général. Parfois, il peut s'agir d'observer une tendance (par exemple, pour l'évolution de la biodiversité).

Les éléments		Quatre niveaux par élément		
ÉLÉMENTS	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
CONNAISSANCE	Nous ne connaissons pas notre sol.	Nous connaissons un peu notre sol.	Nous connaissons bien notre sol.	Nous connaissons très bien notre sol et ses besoins en fonction de ce que nous y cultivons.
FERTILISATION (Parcelle)	Nous ne faisons aucun type de fertilisation.	Nous faisons des apports organiques et/ou des apports minéraux (engrais chimiques) selon nos moyens/ irrégulièrement.	Nous faisons des apports organiques (qualité et quantité correcte) à long terme.	Nous savons exactement quel type d'apport nous devons faire (qualité et quantité). Nous priorisons des engrais organiques. Et combinons différentes techniques.
PROTECTION CONTRE LES ÉROSIONS (Parcelle et Terroir)	Notre sol s'érode progressivement chaque année mais nous ne faisons rien pour l'éviter. Nous le percevons au	Il y a de l'érosion sur certains points. Nous ne récupérons pas le sol mais nous empêchons l'érosion de continuer avec	Il y a de l'érosion sur certains points. Nous empêchons l'érosion de continuer avec certaines	Nous faisons plusieurs pratiques et pour cela notre sol n'est pas érodé. Nous ne perdons pas le sol.

L'animateur-trice :

- Lit le principe et la définition de ce principe ainsi que les éléments qui le caractérisent.
- Lit le premier élément, le définit si nécessaire et s'assure qu'il est bien compris.
- Note les pratiques décrites par les participants : d'un côté, celles agroécologiques et de l'autre celles qui ne le sont pas (chacune dans une colonne).
- Anime et complète la discussion en présentant des pratiques « idéales » et en insistant sur les résultats attendus. Les participants placent ensuite ces pratiques sur l'échelle évolutive. Pour certains éléments, il est difficile de caractériser tous les niveaux. Pour se positionner, le participant doit alors se demander si : il est à peine en route (1), il a commencé à travailler (2), il a passé la moitié du chemin (3), il est déjà très avancé (4).
- Montre l'échelle de quatre niveaux de cet élément et demande aux participants de le noter.
- La plupart du temps, la notation répond à l'observation de la situation actuelle. Il est cependant conseillé de noter s'il y a des tendances: par exemple, un participant peut être en 2 mais noter qu'il va vers 3. Pour ce faire, l'animateur pourra utiliser les signes [= ↗↘]
- Chaque élément est noté individuellement (une moyenne sera établie pour le groupe).
- Continue avec l'élément suivant du principe.

5

Autodiagnostic : dimension environnementale

Synthèse de la dimension environnementale

Les formes diverses d'agriculture qui s'inspirent de l'agroécologie scientifique s'efforcent de faire **un usage intensif des ressources naturelles renouvelables** : énergie solaire pour la photosynthèse, carbone du gaz carbonique de l'atmosphère pour fabriquer les hydrates de carbone (sucre, amidon, huiles), azote de l'air pour la synthèse des protéines, éléments minéraux du sous-sol issus de l'altération journalière des roches mères, etc. Ce sont donc des agricultures qui pratiquent la couverture des sols, l'association des cultures, l'intégration de l'élevage et de l'agriculture, qui utilisent peu d'intrants externes et favorisent toute sorte de synergies (champignons mycorhiziens pour débusquer les éléments minéraux coincés entre les feuillets d'argile, biopesticides, lutte biologique, etc.).

Elles s'efforcent au contraire d'être **très économes en ressources rares et fossiles** : pétrole, gaz naturel, mines de phosphate, etc. Elles préfèrent, par exemple, fabriquer les protéines avec la fixation biologique de l'azote par les légumineuses plutôt qu'avec des engrais azotés de synthèse dont la fabrication est très coûteuse en énergie fossile. Elles préfèrent, encore, recycler l'azote et le phosphore des effluents d'élevage par le recours aux épandages de fumier.

Elles s'inscrivent **dans le fonctionnement naturel de l'environnement**. Elles vont ainsi, par exemple, renoncer à éradiquer les insectes ravageurs et agents pathogènes pour décider de vivre avec, tout en minorant leur prolifération et en limitant leurs ravages éventuels.

Ensuite, une organisation en sous-groupes permet de travailler sur les différents éléments de chaque principe.



PRINCIPE ①

Conditions du sol favorables à la croissance des plantes

DÉFINITION ► Il s'agit d'encourager toute pratique visant à enrichir le sol en matière organique (MO) et éléments nutritifs, à favoriser la vie dans le sol, à protéger le sol contre les érosions, pour avoir un sol qui se prête au mieux à la production agricole en fonction des conditions initiales (nature des sols et climat notamment).

ÉLÉMENTS	EXEMPLES DE PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES
CONNAISSANCE	• Analyses de laboratoire (nutriments) • Observation de la végétation spontanée • Échelle de Munsell (couleur) • Structure • Texture/granulométrie • Microbiologie
FERTILISATION	• Fumure organique de fond et de couverture • Compost solide et liquide/Lombricompost • Utilisation de micro-organismes (MMOs)/digestat • Systèmes de culture sur Couverture Végétale (SCV) : plantes de couverture, paillage • Jachères améliorées • Amendement (calcaire broyé, sablage, marnage...) pour entretenir le sol et restaurer les sols dégradés/Fumure de fond phosphocalcique • Fumure liée au passage ou à la stabulation de nuit des troupeaux
PROTECTION CONTRE LES ÉROSIONS	• Connaissance des points d'érosion (type, importance) • Protection par la couverture permanente • Successions culturales et assolement • Cultures suivant les courbes de niveau • Terrasses agricoles • Cordons pierreux et diguettes • Bandes enherbées • Haies brise-vent, reboisement • Micro barrages, digues filtrantes
BIODIVERSITÉ DU SOUS-SOL	• Polycultures • Rotations longues (au moins quatre ans) • Utilisation de substances organiques uniquement • Cultures associées • « Occultation »/paillage (favorise les vers de terre)
TRAVAIL DU SOL	• Labour herse/ Bêchage (couche <20 cm sous la superficie) • Travail superficiel du sol • Sardo-binage (ameublir la couche superficielle du sol autour des plantes cultivées) • Introduction de racines profondes, légumineuses • Bêchage et couverture du sol avant culture « occultation » • Paillage, couverture du sol en zone humide • Billonnage

* P=parcelle; T=Terroir(paysage).

ÉLÉMENTS	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
CONNAISSANCE	Nous ne connaissons pas notre sol.	Nous connaissons un peu notre sol.	Nous connaissons bien notre sol.	Nous connaissons très bien notre sol et ses besoins en fonction de ce que nous y cultivons.
FERTILISATION (Parcelle)	Nous ne faisons aucun type de fertilisation.	Nous faisons des apports organiques et/ou des apports minéraux (engrais chimiques) selon nos moyens/ irrégulièrement.	Nous faisons des apports organiques (qualité et quantité correcte) à long terme.	Nous savons exactement quel type d'apport nous devons faire (qualité et quantité). Nous priorisons des engrais organiques et combinons différentes techniques.
PROTECTION CONTRE LES ÉROSIONS (Parcelle et Terroir)	Notre sol s'érode progressivement chaque année mais nous ne faisons rien pour l'éviter. Nous le percevons au niveau de la parcelle et du paysage.	Il y a de l'érosion sur certains points. Nous ne récupérons pas le sol mais nous empêchons l'érosion de continuer avec certaines pratiques.	Il y a de l'érosion sur certains points. Nous empêchons l'érosion de continuer avec certaines pratiques et nous commençons à récupérer le sol érodé.	Nous combinons plusieurs pratiques et grâce à cela notre sol n'est pas érodé. Nous ne perdons pas le sol.
BIODIVERSITÉ SOUS-SOL** (Parcelle)	Nous ne trouvons aucun organisme (micro ou macro) quand nous travaillons le sol. Nous ne cherchons pas à encourager leur existence.	Nous ne trouvons aucun organisme (micro ou macro) quand nous travaillons le sol. Nous cherchons à encourager leur existence avec certaines pratiques.	Nous trouvons quelques organismes (micro et macro) quand nous travaillons le sol. Nous cherchons à encourager leur existence avec certaines pratiques.	Nous pouvons constater une large biodiversité (micro et macro organismes) dans le sous-sol.
TRAVAIL/ STRUCTURE DU SOL*** (Parcelle)	Nous avons des pratiques de travail du sol qui ont des effets négatifs, soit sur la biodiversité, soit sur l'érosion, soit sur la capacité à nourrir les plantes : sol compacté, peu aéré, pas drainé...	Pas d'effets négatifs. Nous n'avons aucune pratique qui favorise ou endommage la structure du sol.	Nous commençons à modifier nos pratiques pour améliorer notre sol.	Nous avons des pratiques de travail du sol positives qui limitent le compactage, et l'érosion, favorisent l'aération et le drainage, etc ...

** Micro-organismes (champignons, bactéries), macroorganismes (vers de terre, termites, fourmis, myriapodes).

*** Pour l'échelle de travail du sol, il est nécessaire de considérer la composition du sol, car l'échelle pourra changer selon le type de sol.



PRINCIPE 2

Gestion efficiente des ressources (eau, énergie) dans les systèmes agricoles

DÉFINITION ► Il s'agit de penser à la fois en termes d'efficience de deux ressources importantes utilisées : l'eau et l'énergie. Les systèmes d'irrigation doivent ainsi limiter les pertes par évaporation et favoriser le recyclage des eaux si possible, la couverture des sols doit permettre de maximiser l'énergie solaire...

ÉLÉMENT	NOTION GÉNÉRALE	EXEMPLES DE PRATIQUES
L'ÉNERGIE	SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE	• Pompe solaire plutôt que moteur à essence/diesel • Four solaire plutôt que bois/charbon • Utilisation de biogaz dans les maisons plutôt que du bois
L'EAU	USAGE RAISONNÉ (système irrigué ou non)	• Dimensionnement des planches • Cultures en cuvettes ou sur billons • Organisation de la distribution de l'eau • Cultures suivant les courbes de niveau • Espèces adaptées et résistantes • Ouvrages, réseaux d'irrigation et matériels d'exhaure adaptés • Façonnage des terres (planage, rigoles, profils des plates-bandes, cuvettes). Systèmes efficaces d'arrosage
	RÉUTILISATION DE L'EAU	• Captation de l'eau de pluie, stockage • Pisciculture-irrigation • Filtration/purification d'eau
	CONSERVATION DE L'EAU DES SOLS	• Apport de fumure organique de fond • Sarclo-binage, buttage • Systèmes de culture sur Couverture Végétale (SCV) : paillage / mulch • Associations de cultures, agroforesterie • Embocagement (haies vives et brise-vent)
	PROTECTION CONTRE LES POLLUTIONS	• Utilisation de traitements et engrais naturels biodégradables • Collecte et utilisation des purins d'élevage et des fientes • Réduction de l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse par une approche intégrée de la lutte phytosanitaire

ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
USAGE RAISONNÉ	Nous ne nous préoccupons pas de la bonne gestion de l'eau, soit parce qu'elle est abondante soit parce qu'elle ne coûte rien.			Nous avons un usage raisonné de l'eau : nous préférons les systèmes sans irrigation avec des techniques permettant d'utiliser au mieux l'eau de pluie (qui la freinent). En système irrigué, nous avons des systèmes d'arrosage efficace, on évite les déperditions, on calcule les tours d'eau et/ou les quantités, on effectue les arrosages aux bonnes périodes...
RÉUTILISATION	Nous ne cherchons pas à économiser, capter et réutiliser l'eau.			Nous récupérons l'eau de pluie soit pour les cultures soit pour la maison, les eaux usées de la maison sont utilisées, nous avons des systèmes de filtrage...
CONSERVATION DANS LE SOL	Nous ne prenons aucune mesure pour favoriser la rétention de l'eau.			Nous pratiquons plusieurs techniques pour garder l'eau : des diguettes, zai, mulch, des arbres autour et dans les parcelles, des alternances de plantes à racines profondes pour favoriser l'absorption...
PROTECTION CONTRE LES POLLUTIONS	Nous ne faisons pas attention à la pollution de l'eau et ne prenons aucune mesure.			Nous faisons attention à la pollution : on interdit les pesticides, on contrôle la qualité de l'eau dans les puits/forage.
MAXIMISATION ÉNERGIE RENOUVELABLE	Nous n'avons pas d'attention pour l'énergie renouvelable et consommons en priorité de l'énergie fossile à la maison et au champ.			Nous maximisons l'énergie renouvelable (bois, solaire, biogaz, éolienne) y compris dans les parcelles et sommes attentifs à son renouvellement (bois notamment).

(Le fait que les colonnes 2 et 3 ne soient pas complétées ne signifie pas qu'il faut choisir entre 1 et 4. Il faut se situer entre 1 et 4 et les niveaux intermédiaires 2 et 3 sont possibles.)



PRINCIPE 3

Optimisation des synergies à l'intérieur du système agricole et alimentaire

DÉFINITION ► Il s'agit de penser et d'encourager les interactions positives, les complémentarités et les synergies entre les éléments des écosystèmes agricoles et des systèmes alimentaires.

ÉLÉMENT	NOTION GÉNÉRALE	EXEMPLES DES PRATIQUES
SYNERGIES	INTÉGRATION AGRICULTURE-ÉLEVAGE-PISCICULTURE-DOMESTIQUE	• Intégration cultures / élevage • Valorisation des ressources locales pour l'alimentation du bétail • Utilisation déchets culture dans l'alimentation des poissons • Production de matière organique utilisée sur les parcelles • Utilisation des animaux dans les travaux agricoles (transport, travail du sol, exhaure) • Production de fourrage (culture/arbres) pour le bétail • Récolte d'espèces fourragères pour le bétail • Couloirs des passages des animaux/ gestion de conflits • Utilisation de la chaleur des animaux pour les hommes (étable en dessous) ou les plantes (serres à coté) • Utilisation de déchets domestiques et fabrication de compost/biogaz
	LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LES RAVAGEURS ET MAUVAISES HERBES	• Push-pull • Cultures associées • Plantes de service • Zones de refuge en bordure des parcelles • Broyage de cultures intermédiaires/biopesticides (allélopathie) • Barrières physiques au déplacement des ravageurs • Lutte biologique
GESTION DES DÉCHETS (ferme/village)		• Récupération, tri, brûlage pour ne pas contaminer les eaux, les animaux, les sols, le paysage

ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
SYNERGIES AGRICULTURE, ÉLEVAGE, PISCICULTURE DOMESTIQUE	Les fermes sont peu diversifiées (monoculture/mono activité) ou bien travaillent sans interaction.	Il y a un début de synergies entre au moins deux activités au sein de la ferme.	On cherche à augmenter les synergies entre différentes activités de la ferme.	Tous les éléments de la ferme sont bien intégrés et nous favorisons les synergies entre agriculture, forêt, élevage, pisciculture au maximum ainsi qu'avec la maison.
LUTTE INTÉGRÉE	Nous ne pratiquons pas de lutte intégrée et utilisons des pesticides chimiques sans être attentifs aux doses.	Nous commençons à alterner la lutte contre les maladies/ ravageurs avec des techniques ou produits biologiques.	Nous avons une lutte intégrée contre les ravageurs en utilisant des techniques comme le push-pull, la lutte biologique, les cultures associées. Nous limitons les pesticides chimiques le plus possible.	Nous n'avons pas besoin d'utiliser des pesticides chimiques et avons une lutte uniquement basée sur des produits et des techniques biologiques.
GESTION DES DÉCHETS (ferme/ village)	Nous ne sommes pas attentifs aux déchets de façon générale, nous ne les récupérons pas, ni à la maison ni dans le village ou la commune.	Le village/commune a commencé à sensibiliser les familles ou les écoles sur certains déchets (produits chimiques, sacs plastiques.)	Il existe un système de tri/ collecte au niveau de la commune/ village. Les familles commencent à être sensibilisées sur la problématique des déchets et leurs conséquences sur la santé des hommes, des animaux, des sols ou des eaux.	Il existe un système de collecte de déchets au niveau du quartier/ village/ commune et certains déchets sont recyclés. Nous sommes très attentifs aux déchets et commençons à essayer de les réduire. Ceux que nous produisons à la maison sont triés puis brûlés ou collectés.



PRINCIPE 4

Optimisation de la biodiversité dans le temps et l'espace

DÉFINITION ► Il s'agit d'encourager une large gamme d'espèces et de variétés végétales ainsi que de races animales au niveau de la parcelle, de l'exploitation et du territoire rural (paysage). Cette biodiversité se mesure donc au sein d'une même espèce ainsi qu'au niveau de l'écosystème (présence de certaines plantes ou animaux qui pourraient avoir tendance à disparaître du fait des pratiques humaines, notamment agricoles).

NOTION GÉNÉRALE	EXEMPLES DE PRATIQUES AU NIVEAU DE LA PARCELLE
ESPÈCES	• Associations et successions culturales • Bandes enherbées (Favorise pollinisateurs et défavorise les ravageurs) • Sylvo-pastoralisme • Haies et brise-vents, arbres fourragers • Diversité d'animaux
VARIÉTÉ/RACE	• Tri des semences, maintien de la diversité de variétés (riz, mil) • Variétés différentes en fonction des usages • Variétés et races adaptées aux conditions locales (testées si variétés « améliorées »)
EXEMPLES D'OBSERVATIONS AU NIVEAU DU PAYSAGE (ÉVOLUTION PAR RAPPORT À « AVANT »)	
	• Bocage, îlots de forêts • Agroforesterie • Espace de « réserve naturelle ou protégée » • Protection des mares et des cours d'eau • Réintroduction d'espèces • Contrôle de la chasse/collecte de certaines espèces

ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
BIODIVERSITÉ AU NIVEAU PARCELLE/ FERME⁹	Nous sommes dans des monocultures (avec 1 ou 2 variétés) ou un type d'élevage (1 ou 2 races d'animal). Nous ne nous occupons pas de la biodiversité.			Nous développons de façon consciente la quantité d'espèces et de variétés dans notre exploitation, nous sélectionnons les variétés adaptées. Nous acceptons de vivre avec les ravageurs, insectes, etc.
BIODIVERSITÉ AU NIVEAU PAYSAGE⁹	On est dans des zones peu diversifiées (une ou deux cultures). Certaines espèces d'animaux, insectes, oiseaux ou certaines espèces forestières ou plantes sauvages ont disparu.			On est dans des zones très diversifiées (alternance forêt, pâtures, cultures, avec des cultures différentes). Notre faune et notre flore naturelle sont riches. Il y a une sensibilisation de la population et des autorités pour protéger certains animaux ou plantes.

(Le fait que les colonnes 2 et 3 ne soient pas complétées ne signifie pas qu'il faut choisir entre 1 et 4. Il faut se situer entre 1 et 4 et les niveaux intermédiaires 2 et 3 sont possibles.)

9 Pour ces éléments, intégrer aussi la tendance, pas uniquement le constat.

6

Autodiagnostic : dimension socio-économique

Synthèse de la dimension socio-économique

Les modèles agroécologiques s'orientent vers des marchés rémunérateurs qui permettent de rémunérer correctement le travail fourni par l'agriculteur/sa famille et ses ouvriers éventuels. Ces marchés sont aujourd'hui soit des marchés directs vers le consommateur, soit des circuits équitables, court ou long (label fair trade (FT) sur les chaînes de valeur (CV) d'exportations).

D'autre part, ils favorisent la production de valeur ajoutée locale en stimulant la production d'intrants et la transformation des productions sur le territoire.

Sur le plan social, ils mobilisent des mécanismes de solidarité (coopératives de services ou de matériel, système de travail communautaire, système de garantie participative) pour alléger la charge et/ou la pénibilité du travail et renforcer les liens sociaux.

Cette étape commence par une présentation en plénière des 6 principes de la dimension socio-économique. Ensuite, lancement des sous-groupes avec un jeu (de la fourche à la fourchette).



Jeu de la fourche à la fourchette (1h)

Le jeu de la fourche à la fourchette doit permettre d'illustrer plusieurs éléments ou aspects importants de la dimension socio-économique de l'agroécologie, notamment en faisant ressortir :

- le nombre et le type d'acteurs impliqués (producteur, coopérative, entreprise, intermédiaire, etc.).
- la connaissance des prix et des marges réalisées par les acteurs.
- la possibilité ou non de négocier les prix.
- le lien avec le consommateur final.

Dans l'idéal, chaque groupe travaille sur un produit différent mais dont ils maîtrisent la production et la commercialisation. Puis il réalise le diagnostic de chacun de ces principes.

L'animateur demande à une ou deux personnes du groupe de dessiner le trajet du produit choisi depuis le champ jusqu'à l'assiette du consommateur.

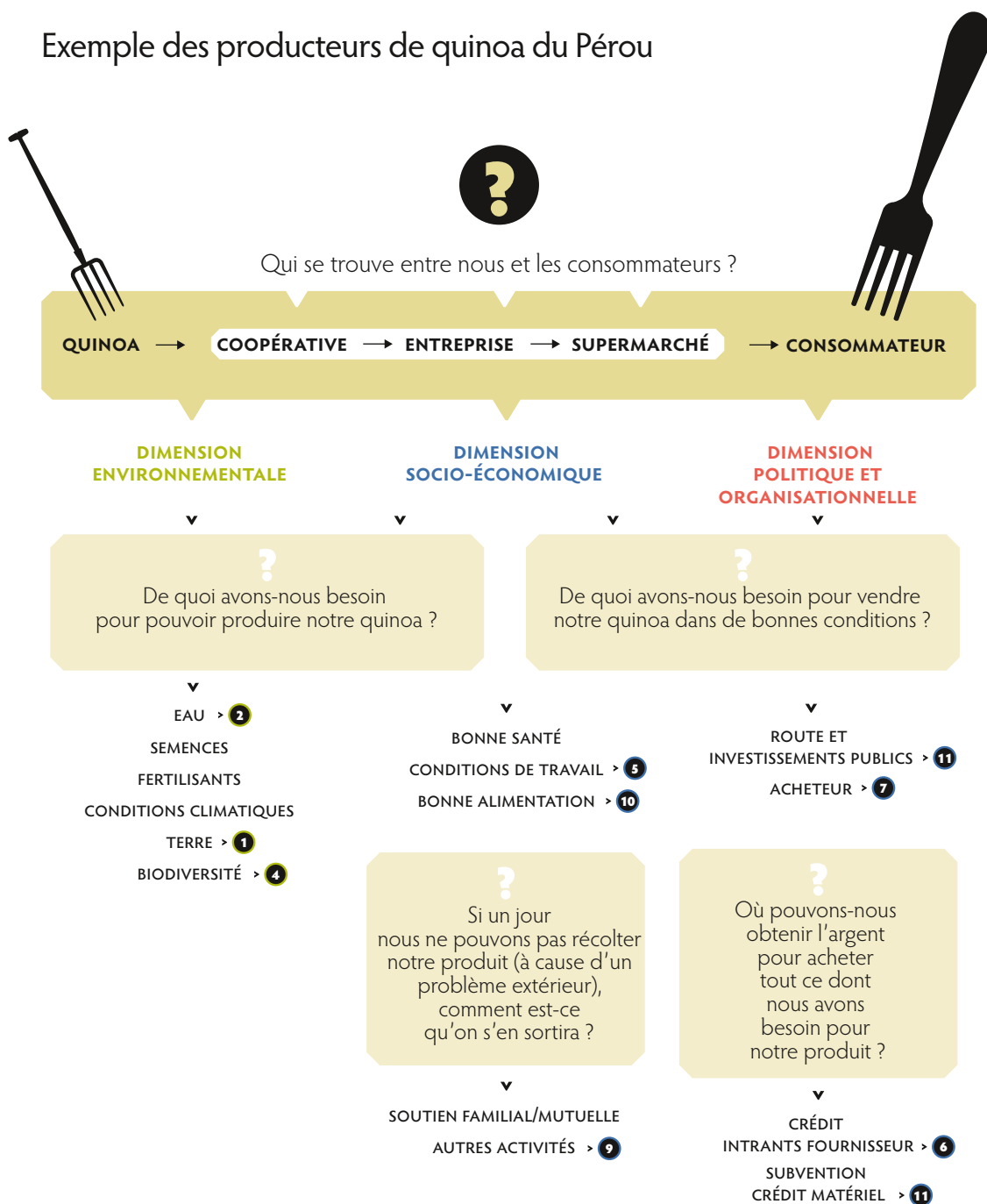
Une fois le/les trajets dessinés, il demande ensuite de compléter en montrant les acteurs (paysan, transporteur, industriel, exportateur, groupement...), puis les intrants ou moyens nécessaires à chaque étape (des intrants, des crédits, des outils, de la main d'œuvre, une moto...)

Questions de support pour compléter le dessin :

- De quoi avons-nous besoin pour pouvoir produire dans de bonnes conditions ? (semences, outils, terre, conditions climatiques, santé, bonne alimentation, ...)
- Pour les intrants, avons-nous des fournisseurs ? des conseillers ?
- De quoi avons-nous besoin pour pouvoir vendre notre produit (transport, route, client, bon prix) ?
- Peut-on emprunter de l'argent ? si oui, à qui ?
- Qui sont nos clients ? Consommateur final ou intermédiaire ?
- Y a-t-il d'autres gens entre notre produit et le consommateur final ? Qui ?

Il organise ensuite une discussion autour du fonctionnement de la « chaîne de valeur » : les participants sont-ils globalement satisfaits ? ont-ils toutes les informations dont ils ont besoin ? ont-ils accès aux infrastructures nécessaires au stockage/ conservation/transport de leurs produits ? Ont-ils l'impression d'être bien rémunérés pour leur travail ?

Exemple des producteurs de quinoa du Pérou



Les chiffres indiquent le principe correspondant

Source : <https://www.lci.fr/conso-argent/prix-du-lait-de-la-vache-au-consommateur-qui-recupere-combien-1535676.html>



PRINCIPE 5

Conditions de travail décent et durabilité sociale des systèmes agricoles et alimentaires

Pour ce principe, il est important d'avoir l'avis différencié des hommes et des femmes.

DÉFINITION ► Il s'agit de voir si, pour un revenu donné, les conditions de travail (organisation, durée, pénibilité) des producteurs-trices d'un côté, des salarié-e-s de la filière de l'autre, correspondent aux attentes et ne génèrent pas de situations d'exploitation par rapport aux normes locales. Cette définition est bien entendu très complexe et subjective et il s'agit plutôt d'un ressenti.

ÉLÉMENTS	EXEMPLES DE PRATIQUES
TRAVAIL INFANTILE	• Temps passé par les enfants dans les champs (tous les jours, H/J, en week-end, en vacances..)
CHARGE	• Moyenne heures/J pour les activités de production: • Moyenne heures/J pour les activités domestiques:
PÉNIBILITÉ DES ACTIVITÉS	• Activités de production Oui ☐ Non ☐ • Activités domestiques Oui ☐ Non ☐
BIEN-ÊTRE / COUVERTURE DES BESOINS DE BASE	• Alimentation, santé • Logement (son entretien et ses services) • Vêtements et chaussures • Éducation • Transport • Communication • Mariages/fêtes de la communauté

ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
TRAVAIL INFANTILE	Les enfants (<12 ans) travaillent au moins 4 heures par jour dans les champs.	Les enfants (<12 ans) travaillent au moins 4 heures par jour dans les champs mais seulement dans des situations extraordinaires.	Les enfants (<12 ans) aident avec quelques tâches légères au champ et/ou dans le ménage.	Les enfants (<12 ans) aident dans le ménage mais avec une charge très légère.
PÉNIBILITÉ ET CHARGE	Nos activités sont très pénibles et notre charge de travail est lourde. Nous n'avons pas de temps pour des activités sociales/culturelles..., nous avons l'impression d'être « exploités »	La majorité des activités que nous faisons sont pénibles.	La majorité des activités que nous faisons ne sont pas pénibles.	Les tâches que nous avons ne sont pas pénibles. Nous avons un bon équilibre entre activités de production, activités domestiques et sociales. Nous sommes satisfaits.
BIEN-ÊTRE	Nous ne couvrons aucun besoin de base. La rémunération que nous avons ne suffit même pas pour nous nourrir.	Nous couvrons moins de 50 % de nos besoins de base.	Nous couvrons plus de 50 % de nos besoins de base mais moins de 90 %. Pour le reste nous devons emprunter ou nous n'avons pas accès.	Nous couvrons plus de 90 % de nos besoins de base. Nous pouvons épargner et/ou investir dans notre famille et notre ferme pour le futur.



PRINCIPE 6

Durabilité économique des systèmes

Pour ce principe, il est aussi important d'avoir l'opinion spécifique des hommes et des femmes.

DÉFINITION ► La durabilité économique s'exprime dans la capacité du système à générer des revenus pour la famille et/ou pour ses membres qui permettent à l'exploitation de se reproduire.

ÉLÉMENT	NOTION GÉNÉRALE	EXEMPLES DE PRATIQUES
AUTONOMIE DÉCISIONNELLE	ACCÈS À L'INFORMATION ET CONNAISSANCE DU SYSTÈME	Par rapport à tous les éléments qui comprennent la durabilité économique du système. • La production, itinéraire technique, appui conseil des OP /services techniques • La commercialisation • Les événements climatiques • Les subsides • Les fournisseurs, les marchés, les clients • Le niveau d'alphabétisation/éducation • La transmission intergénérationnelle
	CAPACITÉ ET MARGE DE MANŒUVRE	• Contexte socio-culturel (la marge de manœuvre qu'ont les femmes dans des sociétés très paternalistes) • Contexte physique/environnemental (4 000 mètres au-dessus du niveau de la mer ou 300 millimètres de précipitations) • Contexte économique • Contexte politique/juridique
FINANCEMENT (Ferme/OP)	INVESTISSEMENTS	• Autofinancement • Accès aux financements / subsides (court/long terme) • Niveau d'endettement

ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
AUTONOMIE DÉCISIONNELLE	Nous n'avons accès à aucune information. Les décisions que nous prenons sont, la plupart du temps imposées par les conditions extérieures. La marge de manœuvre que nous avons est très limitée.	Nous avons accès à certaines informations mais elles ne sont pas mises à jour. Les décisions sont dépendantes des conditions extérieures mais on a une marge de manœuvre moyenne.	Nous avons accès à certaines informations. Quelques décisions sont indépendantes des conditions extérieures. Nous avons une ample marge de manœuvre.	Nous avons des systèmes d'information mis en place. Les décisions que nous prenons sont, la plupart du temps, indépendantes des conditions extérieures. Nous avons une large marge de manœuvre.
FINANCEMENT (Ferme/OP)	Nous n'avons pas d'argent et nous n'avons pas accès aux crédits (ou dans des conditions déplorables, comme l'usure).	Nous avons accès à certains crédits ou subsides mais pas dans des conditions adaptées. Notre capacité de remboursement est très limitée.	Nous avons accès à certains crédits court terme (CT) ou subsides dans des conditions adaptées. Nous avons une certaine capacité de remboursement.	Nous avons la capacité de (auto)financer l'exploitation agricole (court et long terme) dans des conditions « correctes » soit avec des crédits soit avec de l'autofinancement.



PRINCIPE 7

Accès aux marchés

Ce principe sera diagnostiqué sur le produit/chaîne de valeur dessiné au préalable et sera analysé tant du point de vue des producteurs que de l'OP.

DÉFINITION ► Il s'agit de regarder d'abord la place des marchés, locaux ou d'exportation, et leur accessibilité : accès physique (y a-t-il des routes, des moyens de transport ?), accès intellectuel (besoin d'information, de technique, de connaissance), accès économique (faut-il payer pour vendre ?). Il s'agit également de regarder leur capacité à rémunérer correctement les agriculteurs-trices, de façon équitable tout en prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux. Un marché d'exportation bio et commerce équitable peut donc être beaucoup plus performant qu'un marché local où les prix sont gérés par quelques commerçants locaux en situation de pouvoir fort.

ÉLÉMENT	NOTION GÉNÉRALE	EXEMPLES DE PRATIQUES
ACCÈS PAR RAPPORT AUX MARCHÉS	ACCÈS À L'INFORMATION DES MARCHÉS	• Systèmes d'information des marchés (SIM) • Amélioration de l'information sur les marchés par l'OP • Actions d'OP via des espaces de concertation ou organisations interprofessionnelles dans les filières (information provenant de la même filière) • SIM publics ou privés • Réseaux régionaux de SIM
	ACCÈS PHYSIQUE	• Infrastructure (routes) • Transports • Bord champ • Vente individuelle sur un marché de proximité • Organisation du transport pour accéder à des marchés ou à des acheteurs éloignés • L'OP achète les produits de ses membres ou facilite la concentration de l'offre en un lieu unique de marché
	ACCÈS ÉCONOMIQUE	• Financement : existence de crédit-stockage warrantage facilitation par l'OP de l'accès au crédit warranté • Facilitation par l'OP de l'accès au crédit des membres pour mieux commercialiser • Bourses de produits agricoles • Agriculture sous contrat (ASC)
AUTONOMIE PAR RAPPORT AUX MARCHÉS	DÉCISION/MARGE DE MANŒUVRE SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX	• La qualité : actions d'OP pour améliorer la qualité des produits (marchés spécifiques, coûts, prix). Labellisation, marchés de niche • Existence de mécanismes de négociation ou fixation des prix en amont de la vente entre vendeurs et acheteurs

ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
ACCÈS PAR RAPPORT AUX MARCHÉS (ferme/OP)	Nous n'avons pas d'information par rapport aux marchés. Nous avons un financement très limité pour y accéder. Ils sont physiquement loin et peu accessibles.			Des SIM sont mis en place. Nous connaissons comment fonctionne la chaîne de valeur. Nous avons les moyens d'accéder physiquement et financièrement aux marchés.
AUTONOMIE PAR RAPPORT AUX MARCHÉS (ferme/OP)	Nos produits ne sont pas labellisés ou avec une reconnaissance de qualité. Nous ne pouvons pas décider à quel prix nous vendons et/ou contrôler les mesures (quantité/qualité). Nous n'avons aucun moyen soit de négocier les prix soit de trouver d'autres acheteurs.			Nos produits sont soit labellisés soit avec une reconnaissance de qualité. Nous pouvons influencer à quel prix nous vendons et contrôler les mesures (quantité, qualité) et/ou avons la possibilité de trouver d'autres acheteurs.

Le fait que les colonnes 2 et 3 ne soient pas complétées ne signifie pas qu'il faut choisir entre 1 et 4. Il faut se situer entre 1 et 4 et les niveaux intermédiaires 2 et 3 sont possibles.



PRINCIPE 8

Développement du monde rural et réseaux de distribution courts et équitables

Pour ce principe, il est d'abord très important de déterminer avec les participants l'échelle d'appréciation : la communauté elle-même, la zone, la région ou le pays. Ce principe sera également analysé sur le produit travaillé par le sous-groupe.

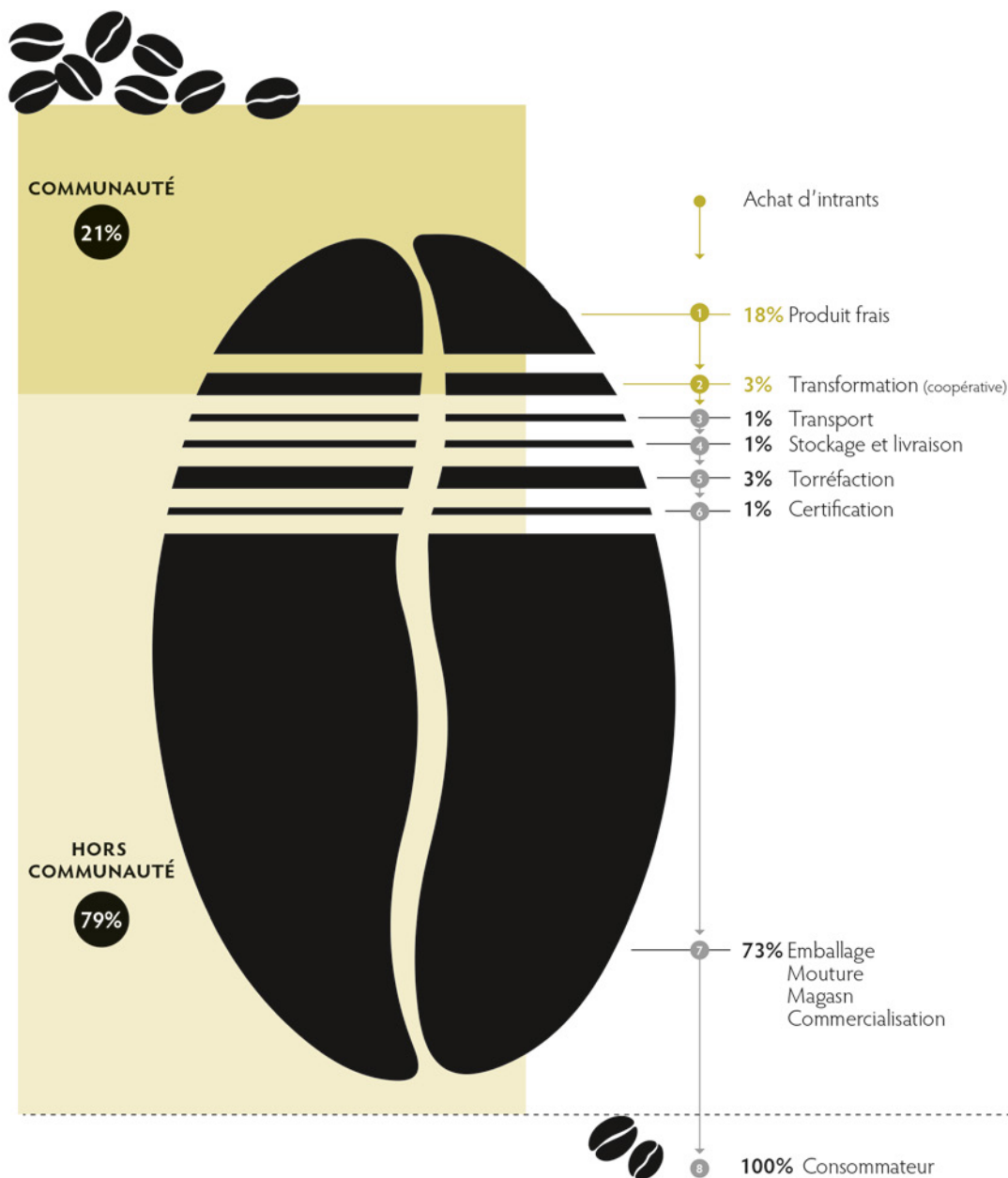
DÉFINITION ► Il s'agit de voir si le système agricole et alimentaire fournit des emplois et crée de l'activité au sein du monde rural physiquement proche, ou bien s'il s'appuie surtout sur des ressources et des marchés extérieurs. Il s'agit de regarder les réseaux de distribution et notamment leur caractère court (peu de maillons entre le producteur·trice et le consommateur) dans l'objectif de créer une certaine transparence et proximité/partenariat entre les consommateurs et les producteurs·trices.

ÉLÉMENTS	EXEMPLES DES PRATIQUES
INTRANTS ET SERVICES	Provenance des intrants (pesticides, semences, machines, conseil, transport) : locale, régionale, nationale, internationale. Degré de transformation (produits frais, transformation locale ou non). L'argent est réinvesti essentiellement dans la communauté ou part à l'extérieur.
DEGRÉ DE TRANSFORMATION	Produits frais, tri/ensachage, transformation locale simple, transformation à l'extérieur. L'argent est réinvesti essentiellement dans la communauté ou part à l'extérieur.
RÉSEAUX DE DISTRIBUTION COURTS	Nombre de maillons dans la chaîne Individuel ou collectif direct : • Vente à la ferme (kiosque, cueillette, AMAP¹⁰, ...etc.) • Vente dans les marchés publics / foires (direct) • Vente livrée par la ferme dans des lieux précis (comme les points de livraison du Réseau) • Vente par correspondance (par Internet ou autre-direct) • Livraison de paniers à domicile Individuel ou collectif avec un intermédiaire : • Collectivités, restaurateurs, sites internet • Commerces (détaillants, boutiques, épiceries) • Achat revente • Groupement pour restauration
NOTION D'ÉQUITABLE	• Prix (en rapport avec qualité et coût de production) • Capacité de négociation • Intermédiaire associatif ou coopératif

10 AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

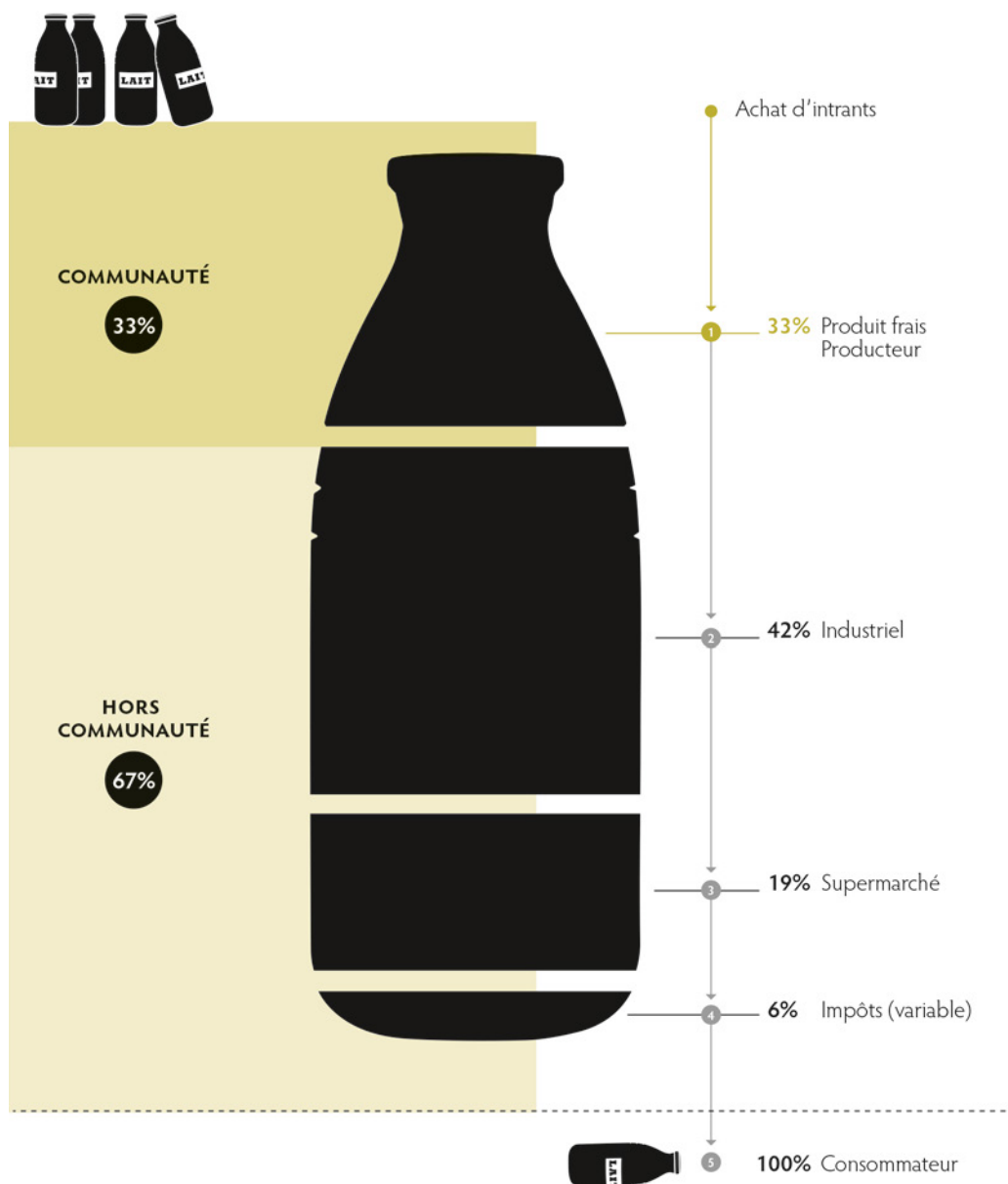
Exemple du café

Décomposition du prix de vente du café



Exemple chaîne du lait

Prix du lait : de la vache au consommateur, qui récupère combien ?



ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
INTRANTS ET SERVICES	Les intrants et services que nous achetons proviennent de l'extérieur de la communauté.	La majorité des intrants que nous achetons proviennent de l'extérieur de la communauté.	La majorité des intrants que nous achetons proviennent de la communauté.	Tous les intrants que nous achetons proviennent de la communauté.
DEGRÉ DE TRANSFORMATION ET SERVICES	Le produit est transformé à l'extérieur du pays.	Le produit est transformé dans le pays.	Le produit est transformé dans une entreprise dans la région.	Le produit est transformé sur place à la ferme ou dans des petites unités locales.
CIRCUIT COURT (maillons de la chaîne)	Il y a plus de 6 maillons dans la chaîne. Pas de relation avec les clients, nous ne connaissons pas les consommateurs.	Il y a entre 5-6 maillons dans la chaîne.	Il y a 4 maillons dans la chaîne.	Il y a 2-3 maillons dans la chaîne. Nous connaissons bien notre acheteur et/ou les consommateurs finaux.
NOTION D'ÉQUITABLE	La chaîne n'est pas équitable. Il n'y a pas de transparence ni de marge de négociation par rapport au prix ni à la qualité.	Il y a une certaine transparence par rapport à la qualité. Nous ne pouvons pas influencer les décisions de la chaîne.	Il y a une certaine transparence par rapport à la qualité et au prix. Nous pouvons, à un certain degré, influencer les décisions de la chaîne.	La chaîne est équitable. Il y a transparence par rapport au prix et à la qualité. Nous avons une certaine marge de négociation et d'influence.



PRINCIPE 9

Diversification des revenus, résilience face aux crises

DÉFINITION ► Il s'agit spécifiquement pour les familles de producteurs-trices et leur organisation de regarder leur niveau de diversification (de marchés, d'activités, de revenus) ainsi que les mécanismes de solidarité qui leur permet d'être résilients face aux crises climatiques et économiques qui peuvent les toucher.

ÉLÉMENT	EXEMPLES DES PRATIQUES
DIVERSIFICATION	Diversité des marchés : des acheteurs, des marchés physiques. Diversité des cultures : biocarburants, plantes textiles, utilisation non conventionnelle de bois (chauffage par plaquettes ou granulages) Autoconsommation/cultures de rente. Agriculture-élevage- aquaculture. Diversification d'activités : transformation et valorisation de produits agricoles. Artisanat, tourisme et récréation (agritourisme), commerce, migration.
MÉCANISMES DE SOLIDARITÉ/SOUTIEN	Mutuelles de santé, tontines, assurance agricole, organisation paysanne.

ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
NIVEAU DE DIVERSIFICATION	Nous nous sentons très vulnérables, nous avons peu de sources différentes de revenus, peu de possibilité de changer rapidement de culture/produits, pas de possibilités de revenus « extérieurs ».	Nous nous sentons assez vulnérables.	Nous nous sentons assez forts : nous avons plusieurs productions végétales et animales sur lesquelles nous pouvons compter et/ou nous avons au moins une source de revenu extérieur.	Nous nous sentons forts : nous avons plusieurs sources différentes de revenus, des possibilités de changer rapidement de cultures/produits, et des revenus « extérieurs ».
MÉCANISME DE SOLIDARITÉ/ SOUTIEN	Hormis la solidarité familiale, il n'existe pas de mécanisme de soutien en cas de « crise » ou de difficulté.	Il existe des systèmes de tontines informelles qui permettent d'accéder à des ressources en cas de difficulté.	Il existe des mécanismes informels et formels de crédits ou assurances agricoles ou décès mobilisables en cas de difficulté.	En plus des mécanismes, il existe un minimum social qui permet de compléter les revenus des familles en cas de difficulté.



PRINCIPE 10

Alimentation saine et ancrée dans la culture locale

DÉFINITION ► Il s'agit de regarder l'état actuel et la tendance par rapport au degré de diversification de l'alimentation et à son ancrage dans la culture locale.

ÉLÉMENT	EXEMPLES DES PRATIQUES
ALIMENTATION DIVERSIFIÉE	Rappeler les divers groupes d'aliments : Céréales : maïs, riz, blé, sorgho, mil et toute autre céréale ou aliment élaboré à partir de céréales (pain, nouilles, bouillie ou autres céréales locales). Racines et tubercules blancs : patates blanches, ignames blanches, manioc blanc ou autres aliments tirés de racines. Légumes feuilles et tubercules riches en vitamine A : amarante, épinard, potiron, carotte, courge ou patate douce (chair orange) + autres légumes riches en vitamine A disponibles localement (poivron rouge, par exemple). Autres légumes : autres légumes (comme la tomate, l'oignon, l'aubergine) + autres légumes disponibles localement. Fruits riches en vitamine A : mangue mûre, melon, abricot (frais ou sec), papaye mûre, pêche séchée et jus pur obtenu à partir de ces mêmes fruits + autres fruits riches en vitamine A disponibles localement. Abats : foie, rognons, cœur et autres abats ou aliments élaborés à partir de sang. Viande (muscle) : bœuf, porc, agneau, chèvre, lapin, gibier, poulet, canard, autres volatiles ou oiseaux, insectes. Œufs : œufs de poule, de canard, de pintade ou tout autre œuf. Poissons et fruits de mer : poisson frais ou séché, coquillages ou crustacés. Légumineuses, noix et graines : haricots secs, pois secs, lentilles, noix, graines ou aliments élaborés à partir de ceux-ci (humus ou beurre d'arachide, par exemple). Lait et produits laitiers : lait, fromage, yaourt ou autres produits laitiers. Huiles et graisses : huiles, graisses ou beurre ajoutés aux aliments ou utilisés pour la cuisson. Sucreries : sucre, miel, soda ou jus de fruit contenant du sucre ajouté, aliments sucrés tels que chocolat, bonbons, biscuits et gâteaux.
ANCRAGE DANS LA CULTURE LOCALE	Provenance géographique des aliments : • Cultivés localement, recettes locales Part des aliments importés : • Limitée à quelques produits

ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
DIVERSIFICATION	Notre alimentation n'est pas très diversifiée (<2 groupes d'aliments).	Notre alimentation est un peu diversifiée (2 à 5 groupes d'aliments).	Notre alimentation est diversifiée (6 à 8 groupes d'aliments).	Notre alimentation est bien diversifiée. (Plus de 8 groupes d'aliments).
ANCRAGE LOCAL (tendance)	Notre alimentation est fortement basée sur des produits importés transformés ou non (>80%).			Notre alimentation est fortement basée sur des produits locaux produits par nous-même ou dans notre région (>90%). Les gens sont conscients de l'importance de consommer « local ».

Pour ces éléments, intégrer aussi la tendance, pas seulement le constat.

7

Autodiagnostic : dimension politique et organisationnelle

Synthèse de la dimension politique et organisationnelle

La traduction de cette dimension se repère au niveau institutionnel, qui inclut un cadre légal permettant la reconnaissance et la promotion de l'agroécologie. Ce cadre légal est transposé en politiques publiques transversales (santé/nutrition/agriculture/commerce) dans lesquelles la recherche participative a une place importante pour favoriser la transition agroécologie. Parallèlement, des financements publics sont alloués à des programmes ou projets pour encourager les acteurs, producteurs, entreprises, société civile et collectivités territoriales à produire et consommer plus durablement. Localement, des initiatives voient le jour et proposent des alternatives de modèles de production et de consommation s'inspirant de l'agroécologie.

Cette étape commence par une présentation en plénière des 3 principes de la dimension politique et organisationnelle. Ensuite, une organisation par sous-groupes permet de travailler sur les différents éléments de chaque principe.



PRINCIPE 11

Politiques publiques et investissements publics en faveur de l'agroécologie

Au préalable, les animateurs de l'atelier devront avoir fait une petite recherche sur l'existence de politiques favorables à l'agroécologie dans leur pays/région et pouvoir les présenter si les participants n'ont pas d'idée de leur existence.

DÉFINITION ► Du côté des OP, il s'agit de vérifier la connaissance, le degré d'accès et la participation à la création ou la modification politiques et investissements publics en faveur de l'agroécologie et de la recherche pour l'agroécologie.

ÉLÉMENT	EXEMPLES
POLITIQUES PUBLIQUES	Type d'instruments : • Budget • Loi et décrets d'application • Institutions (agences,...) • Programmes de mise en œuvre Exemples de politiques publiques en faveur de l'AE : • Favoriser l'accès à la terre et/ou les investissements aux projets qui favorisent l'agroécologie • Contrôle des intrants : pesticides, etc. • Subvention des pratiques plus écologiques • Programme d'éducation aux consommateurs • Mise en place de zones protégées (biodiversité) • Investissements en énergie renouvelable • Gestion intégrée spatio-temporelle des ressources naturelles,... • Programme de recherche participative en agroécologie

ÉLÉMENTS	EXEMPLES
CONNAISSANCE DES POLITIQUES ET INVESTISSEMENTS	Les producteurs-trices /OP connaissent les politiques publiques qui peuvent les soutenir ou pas du tout.
ACCÈS AUX INVESTISSEMENTS	Les producteurs-trices /OP peuvent accéder aux investissements publics pour la transition vers l'agroécologie ou le soutien à une production agroécologique ou pas du tout. Ces investissements sont : • des infrastructures de l'État • des projets/programmes (État ou bailleurs) • des informations/campagnes de sensibilisation
PARTICIPATION AUX POLITIQUES PUBLIQUES	Les producteurs-trices ont accès à des instances où les politiques (à différents niveaux comme des comités de consultation, ateliers de partage, conseil alimentaire...) se discutent et peuvent participer à l'élaboration/modification des politiques publiques.

ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
CONNAISSANCE DES POLITIQUES ET INVESTISSEMENTS	Nous ne connaissons aucune politique publique ou investissement public en faveur de l'agroécologie.	Nous connaissons un peu les politiques publiques ou investissements publics en faveur de l'agroécologie.	Nous connaissons plus ou moins les politiques publiques ou investissements publics en faveur de l'agroécologie.	Nous connaissons correctement les politiques publiques ou investissements publics en faveur de l'agroécologie.
ACCÈS AUX INVESTISSEMENTS	Nous n'avons aucun accès aux investissements publics qui favorisent les pratiques agroécologiques.	Nous avons rarement accès aux investissements publics qui favorisent les pratiques agroécologiques.	Nous avons un accès occasionnel aux investissements publics qui favorisent les pratiques agroécologiques.	Nous avons un accès facile aux investissements publics qui favorisent les pratiques agroécologiques.
PARTICIPATION AUX POLITIQUES PUBLIQUES	Nous n'avons pas la possibilité de participer à l'élaboration de politiques publiques ni dans notre village, ni au niveau national. Nous n'avons pas de voix dans les décisions du système (p.ex. prix ou qualité).	Via notre OP, nous participons de façon limitée et restreinte à des consultations pour des aspects de politiques au niveau local (village, commune) et de système (p.ex. prix ou qualité).	Via notre OP, nous participons de façon régulière à des consultations pour des aspects de politiques au niveau local (village, commune) et de système (p.ex. prix ou qualité).	Via notre OP, nous participons de façon régulière à des consultations pour des aspects de politiques au niveau local et (supra)national et avons une voix dans des décisions qui touchent les politiques agricoles et alimentaires.



PRINCIPE 12

Contrôle des ressources par les principaux acteurs des systèmes agricoles

Les ressources seront à définir en fonction de leur pertinence dans le contexte.

DÉFINITION ➤ Il s'agit de s'assurer qu'effectivement les producteurs-trices exercent un certain contrôle sur l'accès, la qualité et la quantité des ressources nécessaires au bon développement des agroécosystèmes. Ce contrôle peut être partiel et assez compliqué à mesurer mais l'idée générale est de comprendre dans quelle mesure les paysans-nes estiment pouvoir orienter ou non les évolutions en termes de ressources.

ÉLÉMENTS	NOTION GÉNÉRALE	EXEMPLES DE PRATIQUES
LES TERRES (déterminer le système actuel de propriété)	ACCÈS	Achat, prescription (après avoir vécu quelque temps), location, métayage (en payant un pourcentage de la production au propriétaire), héritage, invasion illégale.
	SÉCURITÉ DE LA POSSESSION	Reconnaissance par les voisins/communautés, gouvernement, juridique, structures coercitives.
	PROPRIÉTÉ	Reconnaissance légale/informelle de la propriété de terres (qui peut utiliser la terre, pendant combien de temps et dans quelles circonstances). • Privée • Communale • En libre accès (forêts, mer) • Publique (de l'État) Existence de pratiques d'expropriation. Plusieurs intérêts/usages dans la même parcelle (p.ex. agriculture, passage). Usage exclusif de la terre. Conditions d'usage, contrôle et cession (p.ex. vente des terres à des grandes entreprises). Droit d'usage de la terre/ contrôle de la terre/ héritage.
	ASPECTS DE GENRE	Droits des femmes (accès, propriété, héritage, etc.).

L'EAU	ACCÈS	Type d'usage (consommation, production, transformation). Concurrence (autres activités économiques, grandes entreprises). Stockage : • Naturel (lacs, étangs, zones humides, marais) • Artificiel (réservoir, citerne). ~chaque type de stockage a sa propre fiabilité, son coût environnemental et social, sa gestion.
	STABILITÉ	Climat (saison). Source (superficielle, souterraine).
	QUALITÉ	Type d'usage (production, consommation, transformation des aliments). Pratiques de nettoyage (filtration, chloration). Pollution (pathogènes, azote, métaux lourds).
	GESTION	Usage, distribution, assignation.
LES SEMENCES	Choix : les producteurs-trices peuvent choisir parmi une diversité de « marques »/ espèces/variétés de semences adaptées, paysannes ou non. Accessibilité : les producteurs-trices ont l'accès physique et économique aux semences. Adaptation : les semences disponibles sont adaptées aux conditions de climat et sol local.	
LES FORÊTS/BOIS	Réglementation des coupes et accès à la forêt. Plan de reboisement village : commune/région. Contrôle des quantités prélevées. Système de taxes (vente charbon de bois,...).	

ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
LES TERRES	Nous n'avons aucun accès à la terre, pas de sécurité et aucun moyen de reconnaissance de la propriété. Les femmes n'ont pas le droit à la terre par aucun moyen.	Nous avons un accès à la terre restreint, peu de sécurité et un faible moyen de reconnaissance de la propriété. Les femmes ont moins de droits par rapport à la terre et/ou ils ne sont pas appliqués.	Nous avons un accès facile à la terre, la reconnaissance légale de la propriété et une sécurité totale par rapport à cela. Les femmes ont les mêmes droits à la propriété de la terre et ils sont appliqués.	En plus, nous participons aux décisions concernant l'accès à la terre.
L'EAU	Nous n'avons pas accès à l'eau productive, pas de stockage et/ou une mauvaise qualité et/ou un accès non équitable entre H/F.	Nous avons un accès à l'eau productive mais de façon irrégulière, pas de stockage et/ou une mauvaise qualité et/ou un accès non équitable entre H/F.	Nous avons accès à l'eau potable et à l'irrigation, de façon régulière et équitable entre les H/F. Nous pouvons la stocker correctement. Nous n'avons pas la maîtrise de son utilisation (forage, canaux) ni de son prix ou de sa qualité.	Nous avons accès à l'eau potable et à l'irrigation, de façon régulière et équitable entre les H/F. Nous avons une maîtrise de son utilisation (forage, canaux) et de son prix et de sa qualité. Nous pouvons la stocker correctement.
LES SEMENCES	Nous n'avons pas de choix pour nos semences (en dehors des nôtres) et/ou nous dépendons d'un fournisseur privé. Elles sont chères et/ou pas/peu disponibles. Elles sont peu adaptées à nos conditions climatiques.			Nous avons un large choix de semences (y compris de semences paysannes produites localement). Ces semences sont disponibles et accessibles économiquement. Elles sont bien adaptées à nos conditions.
LES FORÊTS/BOIS	Il n'y a aucune réglementation et les forêts aux alentours sont utilisées de façon anarchique.			Il y a une réglementation respectée sur l'utilisation de la forêt et un plan de reboisement/gestion au niveau du village/ de la commune.

Le fait que les colonnes 2 et 3 ne soient pas complétées ne signifie pas qu'il faut choisir entre 1 et 4. Il faut se situer entre 1 et 4 et les niveaux intermédiaires 2 et 3 sont possibles.



PRINCIPE 13

Accès à la connaissance et participation aux dispositifs de recherche participative

DÉFINITION ► Il s'agit de voir au niveau des OP si les membres ont un accès suffisant à la connaissance et s'ils travaillent avec des organismes de recherche. Par ailleurs, il s'agit de regarder l'ensemble du processus de construction des recherches et de voir la place des producteurs-trices depuis le choix des thèmes, des méthodologies jusqu'à l'utilisation des résultats. Au niveau plus politique, on peut également regarder s'il existe des mécanismes plus structurels pour que la voix des producteurs-trices soit entendue au niveau des instances qui orientent les recherches, tant du secteur privé que du secteur public.

ÉLÉMENT	NOTION GÉNÉRALE	EXEMPLES DES PRATIQUES
CONNAISSANCE	ACCÈS	• Vulgarisation de l'information technique et scientifique (innovations) • Partage horizontal dans la communauté et entre les communautés (réseau, application) • Éducation (école, formation professionnelle, ...) • Savoir traditionnel/ Transmission entre générations
	QUALITÉ /UTILITÉ	• Outils d'information • Éducation formelle
	QUANTITÉ	• Information suffisante pour pouvoir agir en conséquence
DISPOSITIF DE RECHERCHE PARTICIPATIVE	MÉCANISME STRUCTUREL	• Existe-il des mécanismes plus structurels pour que la voix des producteurs-trices soit entendue au niveau des instances qui orientent les recherches ?
	ÉTAPES DE LA PARTICIPATION	• Les membres de la communauté participent à la conception de la recherche • Les membres de la communauté approuvent le motif de la recherche avant qu'elle ne commence • Les chercheurs utilisent des dispositifs de recherche participative • Les résultats de la recherche sont partagés avec la communauté après la recherche
	NIVEAU DE PARTICIPATION	• Consultation: la recherche décide de ses orientations mais consulte les paysans-nés «à la marge» • Co-construction: la recherche encourage la communauté à exprimer ses forces et inquiétudes. Elle encourage le dialogue critique et la connaissance des sujets d'intérêt communautaire et finalement elle rend visible aux décideurs politiques les situations sociales qui posent «problème». Les thématiques de recherche sont décidées conjointement entre producteurs-trices et chercheurs et répondent aux besoins de la communauté

ÉLÉMENT	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
CONNAISSANCE	Nous n'avons pas accès aux connaissances techniques ou scientifiques ni aux savoirs traditionnels. Les formations agricoles sont peu accessibles et de mauvaise qualité.			Nous avons accès aux connaissances techniques et scientifiques via un système de vulgarisation efficace. Les savoirs traditionnels se transmettent de génération en génération. L'information que nous recevons est utile et suffisante pour agir en conséquence.
DISPOSITIF DE RECHERCHE PARTICIPATIVE	Il n'existe pas de mécanismes politiques pour déterminer les types de recherche qui seront effectués. Les recherches effectuées ne considèrent pas les besoins des producteurs-trices. La méthodologie de la recherche ne fait pas participer les membres de la communauté. Les résultats ne sont pas partagés avec les membres de la communauté.			Il y a des mécanismes politiques pour déterminer les types de recherche qui seront effectués. Les recherches effectuées considèrent toujours les besoins des producteurs-trices. La méthodologie de la recherche fait toujours participer les membres de la communauté. Les résultats sont toujours partagés avec les membres de la communauté.

Le fait que les colonnes 2 et 3 ne soient pas complétées ne signifie pas qu'il faut choisir entre 1 et 4. Il faut se situer entre 1 et 4 et les niveaux intermédiaires 2 et 3 sont possibles.

8

Mise en commun et priorisation

Une fois l'autodiagnostic terminé, l'équipe d'animation procède à une consolidation des résultats en reprenant les notations des différents groupes et en en faisant l'analyse par groupe (si pertinent), par dimension et par principe.

 PARTICIPANTS	> L'ensemble du groupe (21-30 personnes)
 TEMPS	> 3h
 OBJECTIF DE CETTE PARTIE	> Présentation des résultats
 RESSOURCES HUMAINES ET INFRASTRUCTURE	> L'équipe d'animation (3 animateurs)
 MATÉRIEL NÉCESSAIRE	> Une salle pour accueillir le groupe > Un projecteur / des affiches avec l'information > Des marqueurs > Des feuilles et stylos

Avant la phase de mise en commun et de priorisation, le(s) responsable(s) de l'atelier :

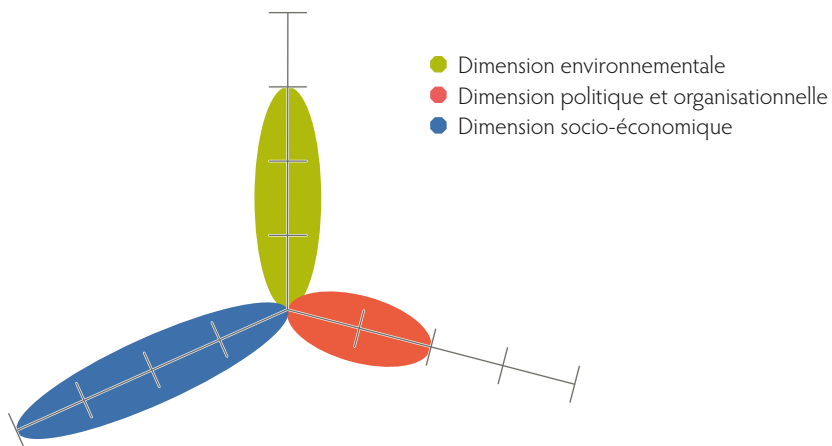
- Font la synthèse des notes données à chaque élément et calculent la moyenne des notes au niveau des éléments qu'ils agrègent dans chacun des principes, puis la moyenne des principes qu'ils agrègent par dimension.
- EX: Principe 11 Politiques Publiques AE

PRINCIPE 11	NOTES INDIVIDUELLES	MOYENNE
E 1 : on connaît les politiques publiques	3,3,2,2,3,1,3	2,6
E 2 : on a accès aux politiques publiques		1,9
E 3 : on participe dans la modification des politiques publiques		1,5
Total		2

Les résultats attendus de cet atelier sont :

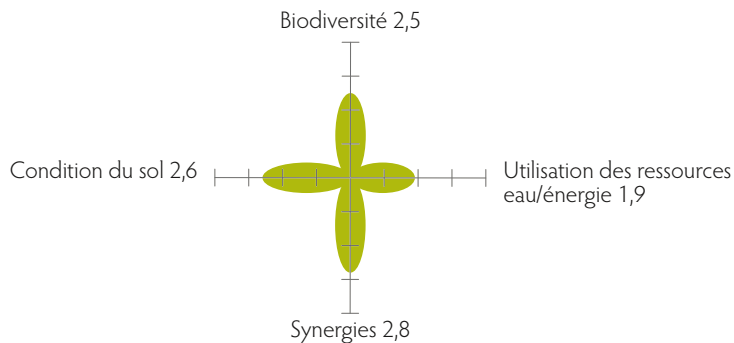
- L'identification des forces / faiblesses de chaque dimension et son illustration graphique (1 fleur avec 3 pétales) :

DIMENSIONS DE L'AGROÉCOLOGIE

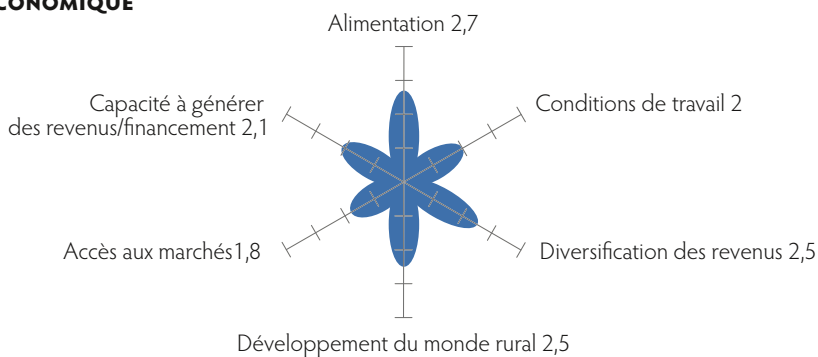


- Par dimension, l'identification des forces/ faiblesses de chaque principe et son illustration graphique (3 fleurs avec plusieurs pétales).

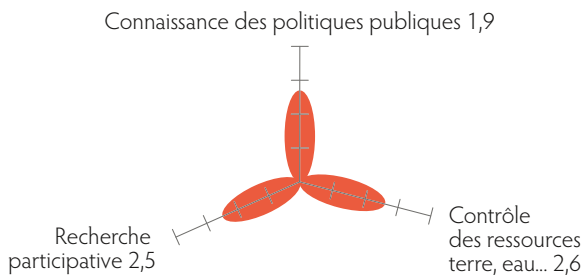
ENVIRONNEMENT



SOCIO-ECONOMIQUE

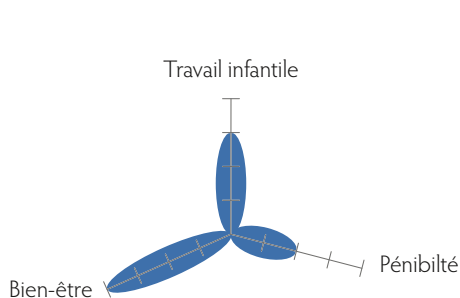


POLITIQUE ET ORGANISATIONNELLE

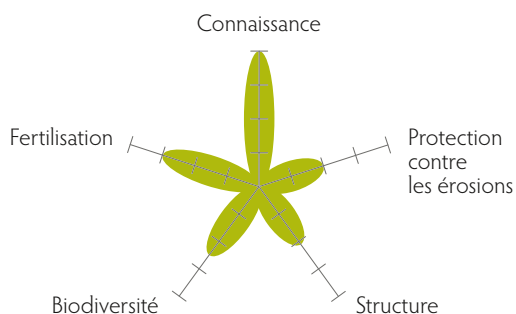


- Par principe, les forces / faiblesses de chaque élément et son illustration graphique (13 fleurs avec plusieurs pétales):

CONDITIONS DE TRAVAIL



CONDITIONS DU SOL



Puis faire l'analyse des résultats :

- D'abord des dimensions : quelle/s est/sont la/les dimensions les plus fortes/faibles ?
- Puis dans chacune des dimensions, des principes : quels sont ceux qui semblent importants, sur lequel on pourrait (plus ou mieux) agir, sur lesquels on a une certaine influence ? Y a-t-il des résultats différents selon les groupes, selon le genre ? Y a-t-il des tensions entre certains principes ? Y a-t-il des contradictions dans les résultats ?

Conclusion de l'atelier

Pour conclure, les animateurs font ressortir :

- Les 3 ou 4 chantiers qui semblent prioritaires pour l'organisation,
- Les engagements de l'organisation à poursuivre ses réflexions et à organiser des restitutions auprès de ses membres,
- Les besoins éventuels d'appui pour concrétiser un plan d'actions plus précis.

Annexe

Glossaire

TERME	DÉFINITION
AGRO-BIODIVERSITÉ	L'agro-biodiversité est le résultat du processus de sélection naturelle et de la sélection attentive et du développement inventif des agriculteurs-trices, des pêcheurs et des éleveurs. L'agro-biodiversité peut être définie comme les ressources génétiques pour la nourriture et l'agriculture, en cela inclus : • Les variétés de plantes cultivées, les races d'animaux d'élevage, les espèces de poissons et ressources (sauvages) non domestiquées dans les champs, les forêts, les pâturages, y compris les produits d'arbres, les animaux sauvages chassés pour la nourriture et dans les écosystèmes aquatiques • Les espèces non récoltées dans les écosystèmes de production qui soutiennent la fourniture de nourriture, y compris les microbiotes du sol, les pollinisateurs et autres insectes tels que les abeilles, les papillons, les vers de terre, ... • Les espèces non récoltées dans l'environnement plus large qui soutient les écosystèmes de production alimentaire (écosystèmes agricoles, pastoraux, forestiers et aquatiques).
AGRO ÉCOSYSTÈME	Un agro écosystème ou agrosystème est un écosystème modifié par l'Homme afin d'exploiter une part de la matière organique qu'il produit, généralement à des fins alimentaires. Il s'agit de l'objet d'étude de l'agroécologie en tant que discipline scientifique. Il est dans ce cas arbitrairement défini comme un ensemble agricole fonctionnellement et spatialement cohérent, incluant ses composantes vivantes et non-vivantes ainsi que leurs interactions.
AMENDEMENT	Produit apporté aux sols pour augmenter leur fertilité en modifiant leurs propriétés chimiques (chaux, nitrate d'ammonium pour diminuer l'acidité, gypse pour diminuer la salinité), leur structure (sable, vermiculite) ou leurs propriétés biologiques (fumiers, compost, micro-organismes pour favoriser la vie microbienne). Les amendements contiennent aussi souvent des quantités non négligeables d'éléments nutritifs et sont parfois assimilés à des engrais.
ALLÉLOPATHIE	Tout effet direct ou indirect, positif ou négatif, d'une plante (micro-organismes inclus) sur une autre, par le biais de composés biochimiques libérés dans l'environnement.
AUTONOMIE	L'autonomie désigne la capacité d'un objet, individu ou système à se gouverner soi-même, selon ses propres règles. Dans d'autres cas, elle fait référence aux propriétés d'une entité qui est capable de fonctionner de manière indépendante, sans être contrôlée de l'extérieur ou sans des apports (matériels, énergétiques, etc.) en provenance de l'extérieur.

BIODIVERSITÉ	Terme qui désigne la diversité du monde vivant à tous les niveaux: diversité des milieux (écosystèmes), diversité des espèces, diversité génétique au sein d'une même espèce. Synonyme de diversité biologique. Peut être considérée à cinq niveaux: celui des écosystèmes, des espèces, des populations, des individus et des gènes. Sur le terrain, le deuxième niveau est clairement le plus accessible et relève directement des compétences naturalistes.
BIOMASSE	Désigne la masse de matière vivante végétale présente à un moment donné dans un milieu donné.
CHAÎNE DE VALEUR AGRICOLE	La chaîne de valeur agricole, décrit l'ensemble des activités nécessaires pour mener un produit de sa conception, à travers différentes phases de production (impliquant une succession de transformations physiques et d'utilisations de divers services), à sa distribution aux consommateurs finaux, puis à sa destruction après utilisation. À chaque étape considérée, il y a une valeur ajoutée. On parle de chaîne de valeur inclusive lorsque une partie conséquente de la valeur ajoutée se fait au profit des acteurs les moins forts économiquement (souvent les agriculteur-trices mais parfois les transformateur-trices).
CIRCUIT COURT	Est considéré comme circuit-court un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du-de la producteur-trice au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur.
CONDITIONS DE TRAVAIL	Les conditions de travail sont d'une manière générale l'environnement dans lequel les employés vivent sur leur lieu de travail. Elles comprennent la pénibilité et les risques du travail effectué ainsi que les horaires ou l'environnement de travail (bruit, chaleur, exposition à des substances toxiques, les délais de production ou de ventes d'un produit, etc.). C'est l'ensemble des facteurs sociaux, psychologiques, environnementaux, organisationnels et physiques qui caractérise un environnement de travail pour le salarié.
CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENT	Concept fondé sur l'idée que le travail est source de dignité personnelle, de stabilité familiale, de paix dans la communauté et de démocratie, de croissance économique qui augmente les possibilités d'emploi productif et de développement d'entreprises. L'objectif global du travail décent est d'apporter un changement positif dans la vie de chacun aux niveaux national et local. Ces objectifs s'appliquent à tous les travailleurs: femmes et hommes, salariés ou indépendants, les économies formelles ou informelles, les secteurs privés et publics, et toutes les activités économiques, y compris la manufacture, l'agriculture, le travail de bureau, le travail intérimaire ou à domicile. Selon l'OIT, «un travail décent représente l'ensemble des aspirations des gens en ce qui concerne leur vie professionnelle» - aspirations concernant les possibilités et le revenu, les droits et la reconnaissance, la stabilité familiale, le développement personnel, l'équité et l'égalité entre les sexes.
CULTURE LOCALE	L'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

CYCLE CARBONE	Le carbone est un des principaux éléments de la matière organique constituant les êtres vivants. Ce sont les végétaux qui le fixent lors de leur croissance, à partir du CO ₂ présent sous forme dissoute dans les océans ou sous forme gazeuse dans l'atmosphère. Il est ensuite soit rejeté dans l'air ou dans l'eau par la respiration, soit séquestré plus ou moins longtemps dans les sols et les fonds marins. Le cycle du carbone joue un rôle déterminant dans l'effet de serre, naturel ou non, étant donné son influence sur la concentration de CO ₂ présent sous forme gazeuse dans l'atmosphère.
DÉVELOPPEMENT	Le fait qu'un être ou une chose se forme ou se transforme, s'améliore tant au sens physique qu'au sens moral.
DIVERSIFICATION	La diversification est le fait pour une entreprise de créer ou d'acquérir de nouvelles activités, ou de les étendre à d'autres territoires géographiques. Elle est destinée à diviser ses risques d'exploitation ou au contraire à prendre de nouveaux risques pour profiter d'occasions (options réelles) et si possible de synergies (diversification offensive) ou éventuellement compenser un recul de rentabilité de ses activités et marchés traditionnels (diversification défensive), c'est alors un outil de reconversion. La diversification externe est l'acquisition d'autres entreprises d'un secteur différent ou situées sur un marché géographique différent. La diversification interne est le lancement d'activités nouvelles ou la prospection de zones nouvelles à partir de l'entreprise.
DURABILITÉ ÉCONOMIQUE	La durabilité économique s'exprime dans la capacité du système à générer des revenus à la famille et/ou à ses membres qui permettent que l'exploitation puisse se reproduire à long terme.
DURABILITÉ SOCIALE	À travers sa signification de « social », s'intéresse à la soutenabilité (durée à long terme) de secteurs du bien-être, c'est-à-dire à la santé, la nutrition, l'éducation, l'emploi, les affaires sociales, etc. À travers sa signification de « sociétal », elle porte sur le niveau de qualité interne de la société, c'est-à-dire sur l'importance et l'intensité des interactions sociales qui existent entre les acteurs de cette société. Elle concerne l'ensemble des liens sociaux de toutes sortes que les gens tissent entre eux et qui permet la réciprocité, le partenariat, la solidarité, la cohésion sociale et la confiance.
ÉCHELLE DE MUNSELL	La couleur est l'une des caractéristiques morphologiques les plus importantes, les plus évidentes, les plus faciles à déterminer et les plus pertinentes pour l'identification taxonomique des sols. La couleur des sols est étroitement liée aux composants solides (matière organique, texture, composition minéralogique, morphologie). Le système de notation Munsell est une technique qui permet de déterminer la couleur du sol.
ÉCONOMIE SOCIALE	Branche de l'économie regroupant les organisations privées (entreprises, coopératives, associations, mutuelles ou fondations) qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale. Les organisations de l'économie sociale adhèrent à des principes fondateurs, parmi lesquels : la recherche d'une utilité collective, la non-lucrativité ou la lucrativité limitée (bénéfices réinvestis au service du projet collectif), une gouvernance démocratique (primauté des personnes sur le capital : « 1 personne = 1 voix », implication des parties prenantes).

ÉCOSYSTÈME	Un écosystème est un ensemble formé par une communauté d'êtres vivants en interrelation (biocénose) avec son environnement (biotope). Les composants de l'écosystème développent un dense réseau de dépendances, d'échanges d'énergie, d'information et de matière permettant le maintien et le développement de la vie.
ENGRAIS	Matières organiques (digestat, compost..) ou chimiques (NPK) apportées dans le sol pour fournir des éléments nutritifs nécessaires au développement des plantes.
ÉQUITABLE	La notion d'équité appelle celles d'impartialité et de justice, et se rapproche de celle d'égalité des chances.
FERTILITÉ DES SOLS	La capacité du sol à répondre aux besoins physiques, chimiques et biologiques nécessaires à la croissance des plantes, pour leur productivité, leur reproduction et leur qualité (considérée en termes de bien-être humain et animal dans les cas des plantes utilisées comme nourriture ou comme fourrage), de manière adaptée au type de plante, au type de sol, à l'usage des sols et aux conditions climatiques.
FUMURE DE FOND ET DE COUVERTURE	La fumure de fond est dispensée à l'automne, au moment du labour, et est majoritairement composée de potasse et de phosphore, réputés rester en place dans le sol, à l'endroit où elle avait été enfouie. La fumure de couverture, essentiellement à base d'azote, est répandue sur le sol au printemps, parfois en plusieurs fois, censée apporter cet élément aux plantes au moment où elles en ont besoin.
GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE)	La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), correspond à l'organisation internationale Integrated Water Resources Management (IWRM) qui a notamment été promue par le Partenariat Mondial de l'eau (GWP). Ce programme, associé à une méthode, est axé sur la gestion des bassins versants, considérés à l'échelle du fleuve. L'IWRM est « un processus favorisant le développement et la gestion coordonnés des ressources en eau, du sol et des ressources associées, permettant de maximiser les bénéfices économiques et sociaux, de façon équitable sans compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux.
GOVERNANCE	L'ensemble des règles et méthodes organisant la réflexion, la décision et le contrôle de l'application des décisions au sein d'un corps social.
INVESTISSEMENT PUBLIC	Les investissements publics sont constitués d'une part des dépenses publiques dites de « consommation collective », investissements considérés comme « non productifs » et en tout cas comme relevant d'une production « non-marchande » (réseau routier, justice, police, éclairage public, enseignement public et recherche, défense nationale, etc.), et d'autre part par la subvention d'une partie de l'accumulation du capital technique des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées.
MARCHÉ	Le marché est le lieu géographique ou social de rencontre entre l'offre et la demande pour un bien ou un service. Le marché peut également être vu comme l'institution censée faciliter la rencontre de l'ensemble des offres et des demandes existantes sur un marché spécifié.

MATIÈRE MINÉRALE	Un minéral est le plus souvent un solide naturel homogène avec une structure atomique ordonnée et une composition chimique définie. Il peut être décrit, dans la très grande majorité des cas, comme une matière cristallisée caractérisée par sa composition chimique et l'agencement de ses atomes selon une périodicité et une symétrie précise qui se reflète dans le système cristallin et le groupe d'espace du minéral.
MATIÈRE ORGANIQUE	Elle compose la biomasse vivante et morte au sein d'un cycle décomposition/biosynthèse où une partie de cette matière est fossilisée (charbon, pétrole, gaz), minéralisée ou recyclée dans les écosystèmes et agroécosystèmes.
MONDE RURAL	Aussi appelé milieu rural, désigne l'ensemble des espaces cultivés habités, elle s'oppose aux concepts de ville, d'agglomération ou de milieu urbain. La campagne est caractérisée par une faible densité par rapport aux pôles urbains environnant, par un paysage à dominante végétale (champs, prairies, forêts et autres espaces naturels ou semi-naturels), par une activité agricole dominante, au moins par les surfaces qu'elle occupe et par une économie structurée plus fortement autour du secteur primaire.
OCCULTATION	Technique de bâchage du sol pour diminuer les adventices, surtout utilisée en maraîchage.
OPTIMISATION	Rendre optimal, atteindre un optimum de production, obtenir le meilleur, selon un ensemble de critères, d'une chose ou d'une situation.
PARCELLE	Elle désigne alors la division agricole (champ, pré, vignoble, verger, etc.) exploitée par la même personne ou le même groupe de personnes.
PAYSAGE	Le paysage peut être défini comme l'espace géographique avec des caractéristiques morphologiques et fonctionnelles similaires en fonction d'une échelle et d'une localisation. L'échelle est la vision de l'observateur (paysage régional ou local). Il existe trois éléments dans un paysage: les éléments abiotiques (non vivants), biotiques (vivants) et anthropiques (résultat de l'activité humaine). Les caractéristiques d'un paysage particulier sont déterminées par toutes les combinaisons possibles de ces éléments.
POLITIQUE PUBLIQUE	Les interventions d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire.
PRODUIT NON NOCIF	Produit qui n'a pas des effets malfaisants pour la santé de l'environnement (éléments vivants et non vivants) et pour la santé humaine.
PROFIT	Part de la valeur ajoutée qui est destinée à rémunérer le capital d'une entreprise/individu.

PUSH-PULL STRATÉGIE	Le push-pull (le pousser-piéger), aussi appelé répulsion-attraction, est une approche de lutte biologique qui consiste à « chasser » les insectes ravageurs d'une culture principale et à les « charmer » vers la lisière du champ. Cette méthode dépend de l'agencement pensé de plantes dotées de la capacité biologique ou chimique de repousser, attirer ou piéger les insectes, évitant l'utilisation d'insecticides de synthèse ou d'OGM.
RECHERCHE PARTICIPATIVE	La recherche participative peut être définie comme une recherche conduite suivant un partenariat égal entre un partenaire académique (laboratoire, chercheur) et un partenaire de la société civile (associations, ONG 's, groupes d'habitants, etc.). L'objectif dans ce type de partenariat est de produire des connaissances qui, à la fois, constituent un réel intérêt scientifique pour le chercheur et répondent également aux besoins du partenaire associatif. Par ailleurs, les convergences nécessaires pour mettre en œuvre ces connaissances impliquent des pratiques, un système de valeurs et des finalités qui lui sont propres et qui diffèrent en partie de ce qui est mis en œuvre autant dans la recherche académique évaluée par les pairs que dans la recherche industrielle évaluée par les retours financiers sur investissement. La recherche participative est ainsi un des processus de démocratisation des connaissances tant dans la façon dont elles sont produites que dans l'usage qui peut en être fait.
RECYCLAGE	La réintroduction, dans le cycle de production d'un produit (aussi d'un produit agricole) ou dans un processus naturel, des matériaux qui composaient un produit similaire arrivé en fin de vie, ou des résidus de fabrication.
RÉSEAUX DE DISTRIBUTION	Dans le commerce, un réseau de distribution constitue une structure horizontale, organisée pour couvrir, à un niveau choisi dans le circuit de distribution, l'intégralité du marché.
RÉSILIENCE	La résilience est la capacité d'un écosystème, d'une espèce ou d'un individu à récupérer un fonctionnement ou un développement normal après avoir subi une perturbation.
SOLIDARITÉ	La solidarité est une valeur sociale qui pousse des personnes à s'accorder une aide mutuelle, soit par devoir moral, soit parce qu'une communauté d'intérêts existe entre elles.
SUBSIDE	Subvention, fonds que l'État accorde à une entreprise/un individu pour la/le soutenir.
SYNERGIE	La synergie est un type de phénomène par lequel plusieurs facteurs agissant en commun créent ensemble un effet global ; un effet synergique distinct de tout ce qui aurait pu se produire s'ils avaient opéré isolément, que ce soit chacun de son côté ou tous réunis mais œuvrant indépendamment. Il y a donc l'idée d'une coopération créative. Le terme possède ainsi couramment une connotation positive, et il est utilisé pour désigner un résultat plus favorable lorsque plusieurs éléments d'un système ou d'une organisation agissent de concert. Plus prosaïquement, il y a synergie positive quand « le résultat d'une action commune est créateur ou autrement meilleur que la somme attendue des résultats individuels des parties ».

SYSTÈME AGRICOLE	Un système agricole se définit comme une population de systèmes d'exploitation individuels comparables en termes de bases de ressources, de structure d'entreprise, de moyens d'existence et de contraintes des ménages. Selon l'échelle de l'analyse, un système agricole peut concerner quelques douzaines de ménages, ou plusieurs millions.
SYSTÈME ALIMENTAIRE	Un système alimentaire englobe normalement toute activité relative à la production, la transformation et la consommation des aliments, susceptible d'affecter la nutrition humaine et la santé. Aussi « ensemble interdépendant d'acteurs orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un groupe de consommateurs ».
SYSTÈME ALIMENTAIRE TERRITORIAL	La participation de l'ensemble des acteurs d'un territoire à la consommation d'aliments locaux sur leur bassin de vie. Cette consommation locale crée des liens et favorise la connaissance des produits. Le système permet la valorisation des productions agricoles, des savoir-faire locaux et d'une économie de proximité.
TEIKEI	Les Teikei sont des systèmes d'Agriculture soutenue par la communauté, en agriculture biologique, présents au Japon depuis les années 1970. Le système Teikei met l'accent sur l'aspect écologique de l'agriculture avant l'aspect technique de l'agriculture durable. Les problèmes de l'agriculture ne seront pas résolus par le simple fait que des fermes se convertiront au biologique. Si l'on n'étudie pas de près des systèmes de production et de consommation plus larges, il sera difficile de pérenniser le mouvement écologique.
TRANSFORMATION	Dans le secteur de l'agriculture, de l'artisanat, de l'industrie, la transformation désigne les diverses étapes de modification des produits agricoles (animaux, végétaux) ou matières premières (minerais) en transformation prêtes à être consommées/utilisées (par exemple farines animales, viande découpée, plats préparés, métaux, etc.).
VALEUR AJOUTÉE	Lorsqu'une entreprise vend un produit ou fournit un service, elle n'est pas la créatrice de tout ce qui compose le produit ou le service. Le plus souvent, elle a acheté des matières premières, des produits semi-finis ou finis et elle utilise de l'énergie et des services produits par d'autres (ce sont les consommations intermédiaires). Elle effectue une production ou une revente à partir de tous ces éléments en les transformant, et elle utilise pour cela du travail (des ouvriers et des ingénieurs par exemple) et son capital productif (par exemple des chaînes de production). Elle crée alors de la valeur car la valeur du produit obtenu est plus élevée que la somme des valeurs des consommations intermédiaires: la différence entre le prix de vente de son produit et la valeur totale des biens et services qu'elle a achetés et qui sont contenus dans ce produit (après transformation) représente la valeur ajoutée. Les dépenses d'acquisition des biens et services constituent des consommations intermédiaires: ces biens et services sont consommés dans le processus de production d'un bien ou d'un service final et sont donc intermédiaires. Pour les biens et services qui ne sont pas transformés, mais qui sont revendus en l'état à un prix plus élevé, la valeur ajoutée correspond à la différence de prix (marge commerciale). Dans ce cas, la valeur ajoutée correspond par exemple à un transport ou à la mise en vente (commerce de détail) des biens et services.

Bibliographie

- AFD, CTA et Inter-réseaux développement rural (2009). Accès au marché et commercialisation de produits agricoles : Valorisation d'initiatives de producteurs : http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_version_complet.pdf
- Angarita, A., Acevedo, A., Franco, K., Mendoza, E., León, M. (2013). Metodología participativa para el diagnóstico de la agricultura familiar en la red agroecológica campesina del municipio de Subachoque - Cundinamarca. Revista Inventum. https://www.researchgate.net/publication/320983437_Metodologia_participativa_para_el_diagnostico_de_la_agricultura_familiar_en_la_red_agroecologica_campesina_del_municipio_de_Subachoque_-_Cundinamarca
- CAPRU, Université de Liège (2016). Développement socio-économique en milieu rural : relevé de projets visant à créer un territoire viable, attractif et vivant : http://www.capru.be/sites/capru/files/etudes/rapport_complet_juin_2016.pdf
- CINU. Metodología para elaborar un diagnóstico participativo de vulnerabilidad y riesgos a través de talleres.
- Commission Européenne (2012). Marchés Agricoles et Petits Producteurs. : Instruments d'accès et gestion des risques : https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/study-agricultural-markets-small-scale-producers-201205_fr_5.pdf
- Conseil Economique, Social et Environnemental du Maroc (2017). Développement du monde rural.
- Défis et perspectives : <http://www.cese.ma/Documents/PDF/Auto-saisines/2017/as29-2017-developpement-monde-rural/rp-as29f.pdf>
- Convention sur la diversité biologique (2008). Biodiversité et Agriculture. Protéger la biodiversité et assurer la sécurité alimentaire <https://www.cbd.int/doc/bioday/2008/ibd-2008-booklet-fr.pdf>

- Crole-Rees, A. (2002). Perspectives alternatives sur l'accès aux marchés et sur les exportations agricoles des pays du Sud : <https://journals.openedition.org/aspd/923>
- Dumont, A. (2015). Analyse systémique des conditions de travail et d'emploi dans la production de légumes pour le marché du frais en Région wallonne (Belgique), dans une perspective de transition agroécologique : http://www.philagri.net/wp-content/uploads/2015/09/ADumont_these.print_.pdf
- Dumont, M. et al. (2016). Clarifying the socioeconomic dimensions of agroecology: between principles and practices.
- FAO (2017). Reflexiones sobre el sistema alimentario y perspectivas para alcanzar su sostenibilidad en América Latina y el Caribe : <http://www.fao.org/3/a-i7053s.pdf>
- FAO (2016). Sistemas de Abastecimiento Alimentario. Bases para la Inclusión de la Agricultura Familiar : <http://www.fao.org/3/a-i5210s.pdf>
- Gabrinetti, M. et al. (2016). Diagnóstico de las condiciones de trabajo ; de las percepciones, valoraciones t vivencias sobre dichas condiciones por parte de los trabajadores del sector agrario en Gran La Plata : http://sedici.unlp.edu.ar/bitstream/handle/10915/59704/Documento_completo_.pdf?sequence=3
- Ghai, D. (2003). Travail décent : concept et indicateurs : <http://www.ilo.org/public/french/revue/download/pdf/ghai.pdf>
- Global Water Partnership (2012). La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) : https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/A_propos/pourquoi/La-Gestion-des-Ressources-en-Eau-GIRE/
- International Labour Organization (2003) Le travail décent dans l'agriculture : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_dialogue/@actrav/documents/publication/wcms_112474.pdf
- Martínez, C. (2004). Fundamentos Culturales, Sociales, y Económicos de la Agroecología : https://revistacienciasociales.ucr.ac.cr/images/revistas/RCS103_104/07MARTINEZ.pdf

- Ministerio de Empleo y Seguridad Social de España. Diagnóstico de Situación del Sector Agrario. Estudio de las condiciones de trabajo en el sector a partir del análisis de la siniestralidad.
- Lagane, J. (2013). L'apport des partenariats solidaires entre producteurs agricoles et consommateurs en temps de crise : <https://journals.openedition.org/gc/2913>
- Monnet, S., Langlois, M. (2002). Les diagnostics participatifs en milieu rural.
- Olivier, F. (2007). Producteurs et consommateurs dans le cadre des AMAP en Rhône-Alpes : de la relation à la mise en réseau, pour quel développement rural ? : http://miramap.org/IMG/pdf/memoire_Olivier_fantine_2007-2.pdf
- Organisation Internationale du Travail. Travail décent : <http://www.ilo.org/global/topics/decent-work/lang--fr/index.htm>
- Plateforme d'échanges pour la mise en pratique de l'agroécologie : https://osez-agroecologie.org/pratiques-agroecologiques?objectif_agro=44
- Réseau de l'agriculture paysanne FADEAR. Autonomie : <http://www.agriculturepaysanne.org/le-theme-de-l-autonomie>
- Stassart, P. M., et al. (2012). L'agroécologie : trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables.



SOS FAIM AGIR AVEC LE SUD

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)
T 32-(0)2-548.06.70 | info.be@sosfaim.org